CENTRE SOCIO-CULTUREL REVIVRE

PROJET SOCIAL 2022-2025

Renforcer le lien social pour mieux vivre ensemble au Pays des Vans en Cévennes

1 place du Temple - 07140 Les Vans
Téléphone : 04 75 37 76 88
Courriel : accueil@centresocialrevivre.fr
Site internet : https://centresocialrevivre.fr/

INTRODUCTION

L'association Revivre créée en 1996 a obtenu un premier agrément « animation locale » en 2006, et a été transformé en Centre Social en 2009 avec un agrément provisoire d'un an, en attendant l'écriture de son premier Projet Social 2011-2012. Il s'en suivit deux autres pour les périodes : 2013-2016, puis 2017-2020.
Le Projet Social 2017-2020 s'est terminé dans des conditions très particulières à cause de la crise sanitaire et du rythme de vie aligné sur celui des confinements et autres mesures de protection qui ont perturbé la vie de chacune et chacun, ainsi que celle des associations comme la nôtre.

Dans la même période, l'association a changé progressivement d'échelle en passant d'un territoire d'intervention communal, la commune de Les Vans, à un territoire intercommunal, la Communauté de Communes du Pays des Vans. En 2014, la Communauté de Communes s'est agrandie en intégrant le Pays de Jalès et des communes isolées. Aujourd'hui, le Centre Socio-culturel intervient donc sur l'ensemble du territoire de la nouvelle intercommunalité, la Communauté de Commune du Pays des Vans en Cévennes (15 communes ; 9 000 habitant·e·s).

En septembre 2020, le Centre Social est devenu Centre Socio-culturel, afin de donner une image beaucoup plus complète de ses champs d'intervention.

Une année 2020 complexe
qui n'a pas permis d'animer la démarche de Projet Social comme nous l'aurions souhaité

L'année 2020 a été très particulière pour le Centre Socio-culturel Revivre car, en plus de la COVID, nous avons eu deux gros soucis en interne.

D'abord, en ce qui concerne la COVID, lors du premier confinement, nous avons élaboré et porté un Plan Solidarité à l'échelle du territoire et ouvert un Centre de loisirs pour les enfants des personnels soignants pour notre communauté de communes ainsi que pour celle de Beaume Drobie.

Ensuite, la salariée qui occupait le poste de comptable et d'accueil a cessé ses fonctions en novembre 2020, après une succession d'arrêts de travail de mois en mois.
Dans le cadre de la réorganisation de ce poste, le Conseil d'administration a décidé d'externaliser la fonction comptabilité en la confiant à un cabinet comptable avec pour mission prioritaire la saisie des données de tout l'exercice 2020, et ensuite d'assurer la comptabilité pour les prochains exercices.

Enfin, à partir de fin août nous avons dû rechercher et négocier des locaux pour le Centre Socio-culturel, car l'association était sommée de quitter ceux occupés, entre novembre et décembre au plus tard. Cette situation a été source d'inquiétude, les solutions envisagées étant plus qu'incertaines.

Finalement, le déménagement s'est effectué le 14 décembre 2020 et il a fallu faire réaliser en urgence les nécessaires travaux de mise aux normes pour une réouverture du Centre Socio-culturel après les vacances de Noël.

À ce jour, il reste encore des travaux à effectuer afin de rendre ces locaux plus opérationnels.

Ces nouveaux locaux de plain pied sont très bien situés à proximité des écoles, de la médiathèque intercommunale, des espaces et plateaux sportifs et d'une aire de jeux publique. Ils offrent des conditions d'accueil très agréables. Néanmoins leur superficie, inférieure à celle des précédents locaux, ne permet pas le déploiement de certaines activités.

En pleine période de travail sur le Projet Social, tout ceci a mis l'ensemble de l'équipe, administrateurs·trices et salarié·e·s, en grande tension, vu les conditions de travail pour tout le monde.

Malgré cela nous avons réussi à tenir le cap sans aller au bout des choses en ce qui concerne cette démarche de renouvellement de Projet Social, mais avec un résultat quand même très satisfaisant.

EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2017-2020

LES MODALITES DE NOTRE ÉVALUATION

- Septembre 2019 > Participation à la journée de lancement du diagnostic partagé organisé par la FACS : Formation et échanges de pratiques/outils.
- En novembre 2019 > Pour lancer la démarche Projet Social, nous avons organisé une première journée de travail regroupant administrateur·trice·s, bénévoles d'activités et salarié·e·s.
- En février 2020 > Nous avons défini un Groupe Moteur, constitué de tous les administrateur·trice·s qui souhaitaient y participer (pour information, le Conseil d'administration de Revivre était composé à cette époque de 12 membres élus ou cooptés, du directeur, de la référente Familles, et de plusieurs personnes repérées par les uns et les autres.

Le premier confinement bloque complètement le processus et il nous est impossible de reprendre celui-ci avant l'été vu le contexte externe et interne. Nous reprenons le travail à partir de septembre malgré les problèmes de locaux.

- Devant l'impossibilité d'aller dans les lieux publics pour rencontrer les habitant·e·s, nous avons demandé à être reçus par les conseils municipaux et sept nous ont reçus. Puis, devant l'interdiction faite au public d'être présent dans les conseils municipaux, nous avons demandé aux maires restants de nous recevoir, avec les adjoints concernés par notre démarche, et quatre nous ont reçus.
- Nous avons également utilisé le tableau annuel d'évaluation du Projet Social, pour effectuer une évaluation collective, administrateur·trice·s / salarié·e·s, du Projet Social en cours.
- Une personne en stage dans notre structure dans le cadre de sa formation DEIS (Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale) s'est investie sur le traitement des données froides, des interviews de bénévoles d'activités, et des administrateur·trice·s.
- Nous avons également organisé une rencontre des partenaires sociaux du territoire, ainsi que deux comités techniques sur le Projet Social, et un sur le secteur Jeunes de Revivre.
- En novembre 2020, nous avons rencontré les élu·e·s de la Communauté de Communes pour le bilan annuel et la rencontre des nouveaux élu·e·s. En avril 2021, une autre rencontre a permis d'échanger sur les grands axes du futur Projet Social.
- Enfin, l'animatrice salariée référente Familles du Centre Socio-culturel a participé activement au travail sur la MIS (Mesure Impact Social) Parcours d'habitant·e·s, depuis juin 2020.
- Dès septembre 2020, nous mettons en place la **Roue des Projets** au sein des locaux (Pause café, Centre de loisirs, Accueil Jeunes, permanences sociales, …) et dans les différentes animations externes que nous organisons (Parlons Famille, Semaine Bleue, assemblée générale,…). Cet outil adaptable, dynamique et ludique permet d'animer le dialogue avec les habitant·e·s, les usager·ère·s et les partenaires afin de recueillir leur parole autour de plusieurs sujets centraux.

UNE DÉMARCHE DE RENOUVELLEMENT PARTICIPATIVE QUI RÉPOND AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Revivre est une association ancienne sur le territoire, créée en 1996, mais qui a obtenu son premier agrément Centre Social en 2010, puis devenu Centre Socio-culturel en 2020.
Après des mouvements de personnel importants ces dernières années , l'équipe administrateur·trice·s / salarié·e·s est motivée pour élaborer ce Projet Social, car il est perçu comme un temps fort de réflexion et de dialogue dans la vie de l'entreprise. Il est vécu comme l'opportunité de se réinterroger non seulement sur les actions mises en œuvre, mais aussi et surtout sur la capacité de cette structure à répondre aux besoins de la population et aux enjeux des partenaires et du territoire. L'ensemble de ces trois facteurs s'est modifié au cours des quatre dernières années.
Cette démarche nous permet de prendre du recul afin d'interroger les différentes composantes du territoire. Il s'agit de faire un pas de côté afin d'être en capacité d'entendre quels sont les besoins et les attentes des habitant·e·s et des partenaires, et **ainsi définir un projet cohérent à l'échelle du bassin de vie qu'est la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes.**

Ce Projet Social, en cours d'élaboration, se construit à partir de rencontres des adhérent·e·s du Centre Socio-culturel, d'habitant·e·s non adhérent·e·s, des professionnel·le·s du territoire, mais aussi de temps d'échanges internes entre salarié·e·s, entre administrateur·trice·s et de travail associé administrateur·trice·s / salarié·e·s.
Les temps de rencontres hors les murs ont été compliqués et le restent encore en ce début d'année, mais ils nous enrichissent des paroles d'habitant·e·s.

Le Groupe Moteur est garant de notre démarche de travail et de la production des orientations du prochain Projet Social. Il est composé :

- des administrateur·trice·s du Centre Socio-culturel, car le Conseil d'administration ne comporte que dix membres élu·e·s, également habitant·e·s du territoire,
- de deux salarié·e·s, le directeur et l'animatrice référente Familles,
- de quatre habitant·e·s.

GROUPE MOTEUR > FOCUS sur la journée de travail du 16 novembre 2020 UNE ÉTAPE FONDAMENTALE : Mobilisation, réflexions, constitution des étapes de la démarche du « aller vers »

Après une première rencontre en avril 2019, qui était sur une démarche globale de travail associé, cette journée de novembre était la deuxième. Elle était axée sur la définition de notre méthode de travail pour définir le Projet Social. Il y avait sept administrateur·trice·s, trois bénévoles d'activités, et six salarié·e·s.
Le déroulement de la journée a donc été le suivant :

- Exercice d'inclusion pour mieux se connaître.
- Remue-méninges sur « c'est quoi un Projet Social ».
- Le Projet Social de Revivre : Comment, où, avec qui ?, par un travail en petits groupes.
- Retranscription de chaque groupe à l'ensemble des participant·e·s.

Ces travaux ont permis de voir comment travailler de manière associée et, aussi, de déterminer notre méthodologie de travail pour mettre en place le « aller vers » les habitant·e·s.

RAPPEL DES AXES DU PROJET SOCIAL 2017-2020

« RENFORCER LE LIEN SOCIAL POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE AU PAYS DES VANS EN CÉVENNES »

Un Projet Familles intégré au Projet Social

Le projet Familles s'inscrit dans le Projet Social global de Revivre, il est transversal à ses quatre orientations. La composante Familles du Projet Social est présentée de façon intégrée au projet global afin de renforcer la cohérence entre les différentes orientations du Centre Social et de souligner les interactions entre les différentes composantes du Projet Social.

Les valeurs portées par le Centre Socio-culturel

Certaines valeurs sont transversales aux différentes orientations du Projet Social et guideront l'ensemble des démarches du Centre Socio-culturel tout au long des quatre années du projet :

- **Favoriser la mixité sociale et générationnelle dans toutes nos actions** : La mixité ne va souvent pas de soi ; le Centre Socio-culturel entend faire vivre la mixité au quotidien dans ses actions et dans son fonctionnement interne. Il veille à renforcer la diversité sur l'ensemble de ses actions afin de toucher tous les publics et pour permettre à chacun de participer. Il favorise un fonctionnement démocratique des instances dans le respect des personnes, le respect de la liberté d'opinion, d'expression et de conscience de ses membres et dans le respect de la laïcité.
- **Favoriser la lutte contre les précarités et les exclusions** : Le Centre Socio-culturel, dans l'ensemble de ses actions, vise à l'inclusion de tou·te·s. Il est un lieu de réflexion pour accompagner les groupes d'habitant·e·s dans l'analyse et la mise en œuvre de réponses adaptées à leurs difficultés sur des thématiques identifiées.
- **Favoriser l'accès à la culture pour tou·te·s** : Le Centre Socio-culturel entend rapprocher la culture des personnes qui en sont ou s'en sentent éloignées, pour des raisons sociales, financières, d'âge, de distance, d'accès pratique, ...
- **Améliorer nos pratiques éco-responsables** dans notre fonctionnement et dans nos actions.

Rappel des ORIENTATIONS ET PRIORITÉS DU PROJET SOCIAL 2017-2020

Orientation 1 > Le Centre Socio-culturel, un animateur dans son territoire qui va vers les habitant·e·s et qui favorise le dialogue citoyen

- Priorité 1: Maintenir et développer l'accueil, l'écoute, le « aller vers » l'ensemble des habitant·e·s et des partenaires
- Priorité 2 : Renforcer les partenariats sur l'ensemble du territoire : publics, privés, associatifs, acteurs de la parentalité, ...
- Priorité 3 : Favoriser la participation des habitant·e·s, le dialogue citoyen·ne·s / élu·e·s et le développement de la citoyenneté

Orientation 2 > Le Centre Socio-culturel prend en compte et accompagne les habitant·e·s du territoire

- Priorité 1 : Accompagner les familles
- Priorité 2 : Développer les projets avec et pour les jeunes du territoire
- Priorité 3 : Valoriser les compétences de l'individu et renforcer l'épanouissement personnel
- Priorité 4 : Permettre au plus grand nombre d'avoir accès à une alimentation de qualité

Orientation 3 > Le Centre Socio-culturel accompagne les publics spécifiques

- Priorité 1 : Rompre les isolements : moral, physique, économique, de mobilité

- Priorité 2 : Accompagner les personnes et les familles face à des situations de handicap
- Priorité 3 : Accompagner l'accès au droit et à l'information, et notamment l'accès au numérique

Orientation 4 > Le Centre Socio-culturel se questionne et renforce sa gouvernance

- Priorité 1 : Renforcer les moyens humains au sein du Centre Socio-culturel
- Priorité 2 : Renforcer la communication interne et la cohérence entre le Projet Social et le fonctionnement associatif
- Priorité 3 : Renforcer la communication en externe pour mieux faire vivre le Projet Social, en restant à l'écoute du territoire et de ses habitant·e·s

Un PLAN DE ROUTE GÉNÉRAL qui part des valeurs du Centre Socio-culturel pour « aller vers » le territoire

NOS VALEURS

Bilan et analyse du Projet Social 2017-2020

Recueil des besoins des habitant·e·s

Orientations, objectifs, priorités

Actions, critères, évaluations

Moyens humains, financiers, matériels

TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

PARTENAIRES DE TERRAIN

VALEURS « SOCLES » du Centre Socio-culturel retravaillées par le groupe moteur

DÉMOCRATIE

MIXITÉ SOCIALE ET GÉNÉRATIONNELLE

CITOYENNETÉ

LAÏCITÉ

EMPATHIE

DIGNITÉ

ÉCOUTE - ACCOMPAGNEMENT

LUTTE CONTRE PRÉCARITÉS ET EXCLUSIONS

ENTRAIDE - SOLIDARITÉ

PRATIQUE ÉCO-RESPONSABLE

ACCÈS À LA CULTURE POUR TOU·TE·S

LES OUTILS pour aller à la rencontre des habitant·e·s du territoire

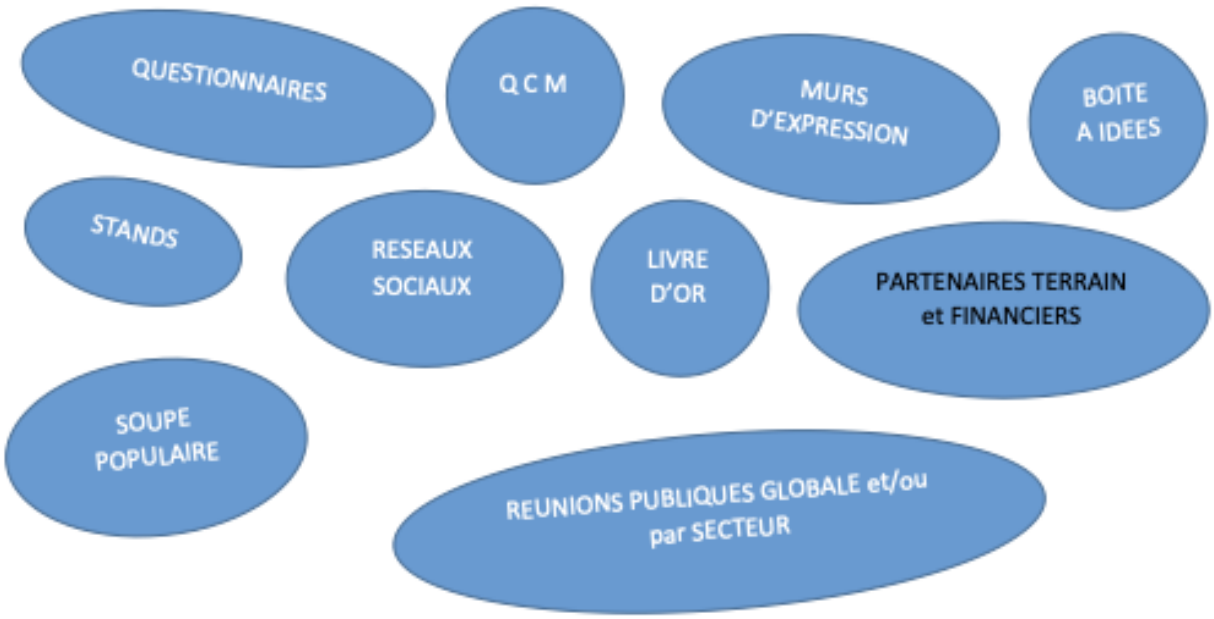

CARTE D'ÉCOUTE DU TERRITOIRE

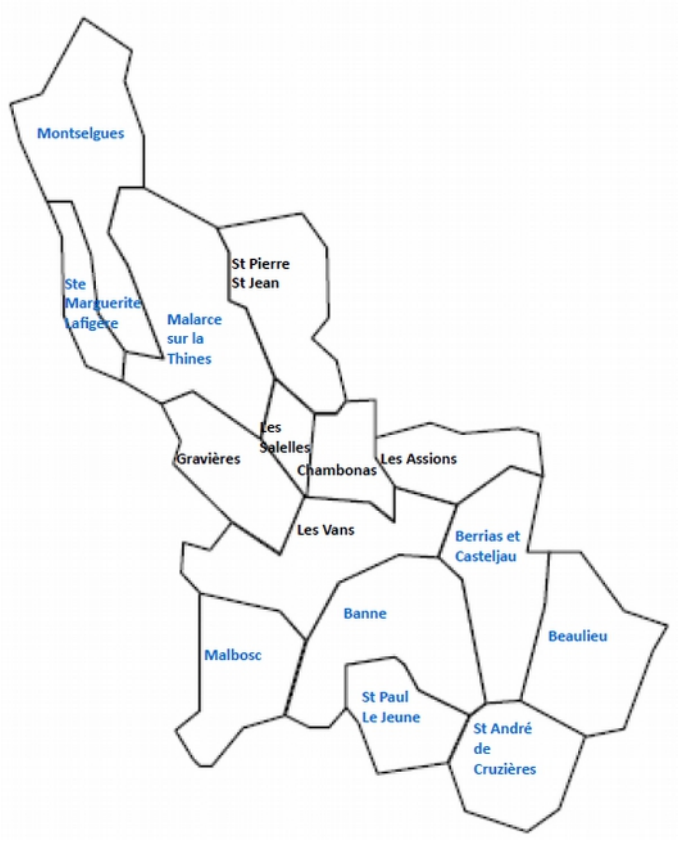

L'idée du Groupe Moteur est de prendre en compte l'élargissement du territoire intercommunal et de mettre en œuvre une méthodologie d'écoute afin de repérer les différents enjeux spécifiques.
Le territoire est vaste mais nos recueils de paroles ne peuvent pas se limiter aux villes ou gros villages, et nous devons intégrer le fait d'aller dans les différents villages qui composent la Communauté de Communes.
Un repérage des lieux stratégiques est effectué par le Groupe Moteur : gymnase, commerçants, centre social, cinéma, marchés, structures petite enfance, mairies, écoles, collège, médiathèques.
Une attention particulière sera portée à l'écoute des partenaires de la petite enfance, de l'enfance, de la parentalité, de la santé, de la jeunesse et des sports.

L'ÉCOUTE DU TERRITOIRE : UN TRAVAIL ASSOCIÉ

Afin de permettre une écoute efficiente du territoire, avec une couverture large de lieux d'écoute, l'ensemble du Groupe Moteur est associé à cette phase.
Des binômes salarié·e·s / bénévoles sont constitués afin de faciliter la mise en pratique des outils élaborés.
Il s'agit de permettre la rencontre à la fois des habitant·e·s, mais aussi des technicien·ne·s et professionnel·le·s des lieux ciblés. Le travail associé bénévole / professionnel permet une écoute complémentaire et une analyse croisée des points de vue.

ÉVALUATION DES ORIENTATIONS 2017-2020

SYNTHÈSE

D'une manière globale, il faut savoir que le Centre Socio-culturel fonctionne, actuellement, avec dix administrateur·trice·s, ce qui est insuffisant, une trentaine de bénévoles d'activités, ce qui est une force indéniable, et six salarié·e·s permanents, ce qui est juste aujourd'hui et le sera encore plus suivant les choix de développement définis pour les quatre prochaines années.

Le Centre Socio-culturel compte une trentaine de bénévoles réguliers animant les actions proposées : accompagnement à la scolarité primaire et collège, ateliers pour adultes, ...
D'autres personnes sont actives sur les groupes : groupe Seniors, groupes Familles.
D'autres enfin sont impliquées dans les instances associatives : Conseil d'administration, Bureau et / ou commissions.
On note un resserrement du groupe de bénévoles actifs depuis le précédent Projet Social et une orientation prioritaire du Centre Socio-culturel est de questionner encore sa gouvernance afin notamment de favoriser l'implication de nouveaux bénévoles au sein de la structure.

Orientation 1 > Le Centre Socio-culturel, un animateur dans son territoire qui va vers les habitant·e·s et qui favorise le dialogue citoyen

L'accueil est une notion vitale pour notre Centre Socio-culturel, d'autant plus que jusqu'en 2020 celui-ci se déroulait dans des locaux pas très adaptés à un accueil de qualité. Le déménagement a permis de créer un espace « accueil » de 80 m², intégrant le coin café - thé et l'Espace Public Numérique à l'accueil-secrétariat du public. Il nous reste à mener une réflexion sur la manière de faire vivre cet espace d'accueil.

Le « aller vers » a toujours bien fonctionné durant ces quatre années, aussi bien vers les habitant·e·s à travers des pauses-café et des animations de rues, que vers les partenaires puisque nous portons beaucoup d'actions partenariales et nous nous impliquons dans d'autres portées par des partenaires.

L'implication des habitant·e·s est variable mais forte et intéressante. Avant la COVID, nous avions 32 bénévoles impliquées dans des activités régulières et / ou des actions ponctuelles. Il nous faut quand même renforcer cet axe de travail afin que de nouveaux habitant·e·s se sentent bien et en confiance à Revivre pour s'y impliquer.

Le dialogue citoyen s'est déroulé à travers les rencontres entre les jeunes de 12 à 17 ans et les élus du territoire en 2017 et 2018.
Il s'est aussi concrétisé par l'organisation d'un Grand débat en 2019, suite aux actions des Gilets Jaunes, ainsi que par l'appui technique aux « Rencontres citoyennes » organisées par un groupe d'habitant·e·s, qui avaient besoin d'un modérateur lors des rencontres qu'ils organisaient.

Orientation 2 > Le Centre Socio-culturel prend en compte et accompagne les habitant·e·s du territoire

L'accompagnement des familles est un axe fort de notre structure qui fonctionne plutôt bien et qui va encore plus se développer, grâce aux nouveaux locaux de plain-pied, et surtout grâce au passage à plein temps de l'animatrice référente Familles au 1er janvier 2021.

Les actions mises en place dans le cadre du **REAAP** (Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) montrent bien que Revivre est bien à l'écoute des demandes des familles et qu'il est aussi un lieu ressource pour les familles comme pour les professionnel·le·s du territoire.
Le secteur Famille est très diversifié dans ses actions, avec **la commission Parentalité, le groupe Familles, les sorties culturelles et les sorties familles, les pauses-café, les samedis créatifs, et la journée parentalité « Parlons famille »**, organisée tous les ans en septembre.

Le secteur Enfants se développe au niveau du **centre de loisirs** dans lequel depuis l'été 2019 nous atteignons un remplissage de 39 enfants / jour de moyenne avec des pointes régulières jusqu'à 47 enfants. Les **ateliers CLAS**, en partenariat étroit avec les écoles, complètent le dispositif enfants mis en place.
La qualité des animations sur l'ensemble du secteur a donné une belle réputation et une grande confiance de la part des parents.
Le partenariat est là aussi un axe fort de développement, ainsi que l'intergénérationnel.

Le secteur Jeunes ne sont pas en reste, même si notre travail avec cette population a été perturbé par le nombre trop important de responsables sur ce secteur en 2018, mais aussi le refus de partenariat du collège, et maintenant la COVID. Cela n'a pas empêché les jeunes de s'impliquer dans de beaux projets, principalement durant les périodes d'été, à travers des **productions cinématographiques ou des séjours portés par le groupe**, et la réalisation d'un **graff** lors des vacances d'hiver 2020 pour s'approprier la salle dédiée à l'Accueil Jeunes.
Les deux projets phares de 2020 qui sont reportés à 2021 sont celui du **Skate Parc** et **« Les Vans Games Week »,** pour lesquels nous espérons que les règles sanitaires ne les feront pas échouer.

L'alimentation de qualité passe par des **ateliers cuisine** portés par des professionnels qui apportent leur savoir-faire, tout en confectionnant des repas à prendre sur place ou des buffets pour des animations tout public.
Cela passe aussi par un investissement depuis deux hivers, de **6 bénévoles qui font les repas lors des séjours neige** que nous organisons pour 30 enfants ou jeunes sur une semaine. Les enfants et les jeunes en sont très satisfaits, et les bénévoles sont heureux de pouvoir leur faire plaisir. Cela favorise aussi les rencontres intergénérationnelles.

Orientation 3 > Le Centre Socio-culturel accompagne les publics spécifiques

Les publics spécifiques viennent peu à Revivre du fait, notamment, de la configuration des anciens locaux. En conséquence c'est la référente Familles qui va à leur rencontre lors des permanences des **Restos du Cœur** et, depuis 2021, par sa présence sur les **Maraudes portées par l'ANPA** de l'Ardèche dans le cadre du projet départemental TAPAJ.
Nous les côtoyons également lors des permanences de la **référente RSA de l'Oiseau Bleu** qui tient celles-ci dans nos locaux deux fois par semaine, ainsi qu'à travers les permanences sociales de **L'Entente Protestante Pierre Valdo** qui tient également ses permanences à Revivre, pour le public migrant qu'elle accompagne, et les **ateliers Alphabétisation** que nous mettons en place pour ce public.

Les **enfants en situation de handicap** sont accueillis dans le cadre du centre de loisirs avec une personne spécifique pour les accompagner. Ce travail est appelé à se développer, les nouveaux locaux étant adaptés aux personnes porteuses de handicap.

L'accès au numérique s'est développé progressivement avec trois axes. Le premier a été la mise en place **d'ateliers dans nos locaux** une matinée par semaine, puis des **AII (Ateliers Informatiques Itinérants)** ont été créés à l'échelle du territoire, et enfin un **EPN (Espace PublicNumérique)** a été installé en 2020 avec une ouverture à la journée du lundi au jeudi, le vendredi étant plutôt réservé à des ateliers en groupe portés par la MSAP et bientôt par l'Entente Pierre Valdo.

Orientation 4 > Le Centre Socio-culturel se questionne et renforce sa gouvernance

Les moyens humains salariés se sont renforcés et ont aussi évolué, puisqu'en juin 2020 nous avons créé un **poste d'accueil**, en contrat aidé pour le moment, et sur 28 heures, ce qui permet un accueil plein du lundi au jeudi.
La secrétaire-comptable est partie à l'automne 2020 et nous avons opté pour **l'externalisation de la comptabilité**.
Le temps de travail de la **référente Familles** est passé de 80 % à un temps plein au 1er janvier 2021, avec un peu de retard lié aux soucis de l'année, car cela était prévu en septembre 2020.
Nous avons aussi transformé le contrat CAE de **l'agent d'entretien** en CDI, avec effet aussi en janvier 2021.

Au niveau de la gouvernance, les moyens humains sont en baisse actuellement. Le Conseil d'administration comprend actuellement **10 membres élus**. Ce manque de membres au Conseil d'administration perturbe le fonctionnement car, de ce fait, les administrateurs·trices doivent s'impliquer dans plus de commissions et cela peut vite devenir problématique en termes de disponibilité.
Cela devrait évoluer grâce à notre installation dans de nouveaux nouveaux locaux et à toutes nos actions, qui vont nous permettre de mieux et plus accueillir de nouvelles personnes qui pourraient s'impliquer comme bénévoles d'activités et/ou comme membres du Conseil d'administration, au fil du temps.
Le **« travail associé »** administrateurs·trices / salarié·e·s s'est mis en place à travers la dynamique du Projet Social et va perdurer au-delà de celui-ci.Le travail associé permet des rencontres très riches, surtout que nous incluons les bénévoles d'activités qui le souhaitent. Il est complété par la présence d'un administrateur **référent par secteur, et la création d'une commission jardin.**

Les administrateurs·trices se sont aussi impliqué·e·s dans la **révision des statuts, les recrutements nombreux au cours de ces 4 dernières années, la révision des fiches de postes**, pour tous les postes, ce qui représente un travail important vu leur nombre actuel.
La gouvernance est en train d'évoluer grâce, notamment, aux statuts revus à l'automne 2020 dans lesquels ont été créés des **co-présidences, co-trésorerie, co-secrétariat**, ce qui apporte un fonctionnement plus riche et plus dynamique.
Nos **assemblées générales** commencent à être plus participatives, mais nous devons aller encore plus loin afin de motiver encore nos adhérents à y participer.
Toujours au niveau de la gouvernance, une **formation des administrateurs·trices** va démarrer avec la FACS, car nous sommes à un tournant dans notre développement et notre organisation de gouvernance.
Cette formation s'effectuera avec 3 autres centres sociaux, afin de créer du lien et du réseau entre pairs. Elle se déroulera sur 4 journées dont la première aura lieu aux Vans

La communication interne et externe a pris une autre ampleur. En interne nous avons mis en place des outils numériques qui nous permettent d'être plus performants en travail collectif (serveur commun, agenda partagé, groupe WhatsApp) et en externe nous avons créé un **site Internet qui est prisé par le public, des groupes sur les réseaux sociaux aussi bien pour les jeunes que pour les familles et le jardin partagé, ainsi qu'une plaquette papier annuelle et une « Actus » mensuelle.**
Il y a aussi notre investissement dans l'action **Promeneur du Net** portée par notre animatrice jeunes depuis sa création.
En revanche, il est nécessaire que tous les salariés puissent être formés à l'utilisation de tous ces outils afin d'être le plus à l'aise possible dans la navigation entre ces outils en fonction des publics visés.

Le partenariat est toujours très fort et très riche, **aussi bien avec les institutions qu'avec les partenaires de terrain**, et la confiance est réciproque grâce à un dialogue transparent. Ceci nous a permis et nous permettra de travailler facilement dans le futur. L'implication du Centre Socio-culturel est forte sur le territoire ce qui lui donne une reconnaissance réelle de la part de tous les acteurs.
Le changement de principal au **collège**, nous a permis de renouer des liens et d'entrevoir un beau partenariat une fois les mesures sanitaires levées, ce qui nous permettra d'entrer à nouveau dans l'établissement.

Les partenaires institutionnels :

- **Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes** > Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, mise à disposition des locaux, financements dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, membre de droit du Conseil d'administration.
- **Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche** > Prestations de services (Accueil de loisirs sans hébergement, Contrat local d'accompagnement scolaire, Animation globale, Animation Familles, Animation Jeunes), soutien technique, membre de droit du Conseil d'administration.
- **Conseil Départemental de l'Ardèche** > Subvention de fonctionnement, soutien sur projets Seniors, Familles et Jeunes, membre de droit du Conseil d'Administration.
- **Mutualité Sociale Agricole Ardèche-Drôme-Loire** > Convention pluriannuelle d'animation globale, prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement, membre de droit du Conseil d'administration.
- **CARSAT Rhône-Alpes** > Soutien sur projets.
- **État** > Soutien financier au poste animatrice Familles.

Les partenaires d'actions :

- ***Accueil d'associations*** *(mise à disposition de locaux sur convention spécifique)* >
  - Mobilité 26-07
  - L'Oiseau Bleu
- ***Partenariats pour des projets communs, réguliers ou ponctuels*** >
  - Mairies du territoire
  - CCAS (Centre communal d'Actions Sociales) du territoire
  - Centre Médico-Social
  - Cévennes d'Ardèche, office de tourisme du Pays des Vans en Cévennes et du Pays Beaume - Drobie
  - Crèche intercommunale Les Poussins
  - Accueil de loisirs intercommunal Les Balladins
  - Foyer Socio-Éducatif du collège Léonce Vieljeux
  - Médiathèque intercommunale et bibliothèques communales
  - Associations sportives et culturelles du territoire (Semaine Intercommunale)
  - Associations Polénergie, Aux Goûts du Jour, Mirlitoons - Graines de Rencontres, Les Toiles des Calades, La Ruche aux Livres, L'îlot Z'enfants, Éclats d'Écrire, Vivre chez Soi, ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), Siel Bleu, AGAM, Les Restos du Cœur, Secours Catholique, Amnesty International Ardèche Sud
  - Maison de retraite Le Roussillon, Centre hospitalier des Cévennes Ardéchoises – site de Chambonas (médecine, soins de suite et de réadaptation, maison de retraite (EHPAD / UPG), accueil de jour)
  - Prestataires de sports et loisirs de pleine nature
  - Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux, centres sociaux de Valgorge et Le Palabre à Aubenas

Les partenaires éducatifs :

- Collège Léonce Vieljeux
- Écoles primaires de Les Vans (publique et privée), Les Assions et Gravières

DIAGNOSTIC PARTAGE DONNEES FROIDES

Les données suivantes ont été reconnues comme étant importantes pour nous et nous devons encore en approfondir certaines afin d'avoir une photographie du territoire la plus exhaustive possible et en faire une synthèse.

LES DONNÉES STATISTIQUES ÉCLAIRANTES (INSEE)

Population 2017

9.240 habitant·e·s sur l'EPCI, Les Vans étant la commune la plus peuplée (2.672 habitant.e.s) et Montselgues la moins peuplée (82 habitant.e.s). Prévalence des 60-74 ans (2.287) et augmentation entre 2007 et 2017 des 45-75 ans. Population vieillissante.

Il y a quasiment une parité entre le nombre de femmes et d'hommes : (4495 hommes contre 4745 femmes). Pas de grandes disparités dans les âges sauf entre 75 et 90 ans et plus, où on observe qu'il y a davantage de femmes (plus que le double chez les 90 ans et plus).

CSP 2017

Prévalence de retraités (3.238 pour 7.903, 41 %), ensuite employés (1.092, 13 %) et autres personnes sans activités professionnelles (979, 12,4 %). La catégorie la moins représentée : les agriculteurs exploitants (175, 2,2 %).
En terme de répartition selon le genre, on observe surtout des disparités sur les catégories :

- Agriculteurs, artisans / commerçants / chefs d'entreprises, cadres et ouvriers avec davantage d'hommes ;
- Professions intermédiaires, employés, davantage occupés par des femmes.

Sur la répartition selon l'âge, quelques données significatives :

- Autres personnes sans activité professionnelle : concerne principalement les 15-24 ans (60,4 %)
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprises : concerne majoritairement les 25-54 ans (15.1 %)

Ménages

4.538 ménages sur le territoire, dont 2.638 (58,1 %) sont des ménages avec familles : 54 % sont des couples sans enfants. 16 % de familles monoparentales. Sur la totalité des ménages, cette catégorie représente 9,5 %.

Sur les familles monoparentales, 73 % sont des femmes (317 contre 11 hommes).
Hommes et femmes seuls quasi équivalents (817 hommes contre 993 femmes).
Si l'on croise cette donnée avec l'âge, prévalence chez les personnes de plus de 80 ans (quasiment 50 %), suivies par les personnes de 65 à 79 ans (27 % environ).

Parmi les ménages avec familles, plus de la moitié n'ont pas d'enfants (59,7 %), 20 % ont 1 enfant et 13 % ont 2 enfants. Les familles avec trois ou quatre enfants sont plus rares (5 %).

Logement

Même si la question ne concerne pas trop le Centre Socioculturel, il est intéressant de noter que 38 % des logements sont des résidences secondaires. Lien avec le tourisme.

Scolarisation

1.100 enfants scolarisés entre 6 ans et 17 ans.

Niveau d'études

Prévalence des niveaux CAP / BEP (27,1 %), suivie par « Aucun diplôme ou certificat d'études primaires » (20 %) et « Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent » (18,3 %).
Sur les différences femmes, hommes, rien de notable sauf CAP ou BEP détenu par plus d'hommes et diplôme de l'enseignement supérieur (Bac +3 ou 4) détenu par plus de femmes.

Entre 2007 et 2017, on observe une baisse des « aucun diplôme ou certificat d'études primaires » et une augmentation des « CAP / BEP » et « Diplôme de l'enseignement supérieur ».

Emploi

Parmi les 15-64 ans (5.057 personnes), 70 % sont des actifs (ayant un emploi 57 % + chômage 14,1 %) et 30 % sont inactifs

Le nombre de chômeuses et chômeurs en 2017 est de 712, niveau quasi équivalent entre femmes et hommes avec toutefois une prévalence d'hommes parmi les 55-64 ans.

Parmi les actifs de plus de 15 ans (2.924 personnes), plus de la moitié le sont en dehors de leur commune de résidence (57,8 %).
Sur les moyens de transport utilisés pour se rendre au travail, 84 % des actifs utilisent une voiture, un camion ou une fourgonnette.

Naissances et décès

Sur les naissances, il est intéressant de noter que si les chiffres restent stables depuis 2010, un « baby-boom » inexplicable a été repéré en 2017, qui se confirme par un nombre important d'inscriptions d'enfants de 4 ans au Centre de loisirs, pour le premier semestre 2021. Il nous faudra donc prendre le temps de « creuser » cette donnée pour en trouver l'explication et voir en quoi elle impactera la vie du territoire à terme.

Imposition

Sur les ménages fiscaux, seulement 39 % sont imposables.

Création d'entreprises 2019

Sur les entreprises créées, 91 % sont des entreprises individuelles. En terme d'activités, prévalence du commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration.
On observe en 2019 une augmentation notable de créations d'entreprises, alors qu'entre 2011 et 2018 cela reste assez stable.

DONNÉES « CHOISIES » extraites du rapport ROCAMORA

Données synthétisées au 8 octobre 2020, tirées du **Rapport de Joachim Rocamora : « Diagnostic partagé enfance – jeunesse – lien social » (mai 2013) et actualisées au regard de la situation 2020.**

Pour rappel, les enjeux de ce rapport sont :

- Prendre en compte les disparités de territoire dans le cadre de la nouvelle intercommunalité.
- Élargir les politiques enfance et jeunesse (avec parentalité, prévention et lien social).

Besoins repérés

Petite enfance :

- Faiblesse de l'offre.

Chez le public 6-11 ans :

- Peu d'activités sportives hors des Vans.
- Les centres de loisirs fonctionnent à 50 % de leur capacité en période scolaire, à 75% lors des petites vacances scolaires, et à plein lors des vacances d'été.
- Désir formulé de la présence d'un skate park, dont la demande remonte à avant 2010.
- Faible tissu associatif en dehors des Vans.

Chez le public 12-16 ans (environ 300 jeunes – Aujourd'hui, selon statistiques INSEE 2017, 394 de 11 à 14 ans et 308 de 15 à 17 ans) **:**

- Problèmes de mobilité.
- Quelques problèmes (minimes) de regroupements.
- Usage de cannabis et décrochage scolaire.

Focus sur les besoins exprimés sur la question spécifique du cannabis :

- Par les parents > Se rencontrer entre parents pour échanger autour de leurs adolescent·e·s.
- Par les jeunes > Besoin de lieux, espaces, activités pour se rencontrer et se retrouver, plus de mobilité, lieux d'écoute et d'accompagnement.

Chez le public adulte :

- Précarité importante (logement, lien social, …)

En synthèse

RESSOURCES	CONTRAINTES
• Une volonté politique d'agir • Le rôle structurant des équipements existants • Des habitant·e·s engagé·e·s • La mobilisation des acteurs locaux	• La concentration de services à Les Vans • L'éparpillement des villages et des hameaux • Les questions de mobilité • Un manque de visibilité du travail partenarial
Une diversité sociologique des publics qui expriment des besoins différents	
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
• La nouvelle intercommunalité • La volonté des partenaires institutionnels de contribuer à la nouvelle dynamique • Les perpectives de développement du Centre Social	• Les risques sanitaires liés à la consommation de cannabis • L'économie parallèle et la petite délinquance éventuelle • L'évolution des situations précaires • Un manque de lisibilité en matière de politique d'insertion des jeunes adultes

Pistes de développement

Renforcer la prévention sociale, éducative, sanitaire sur le territoire par des dynamiques collectives Centre Socio-culturel Revivre, des réponses aux 12-17 ans (offre de services et projets collectifs) et un travail de sensibilisation et d'éducation aux questions de santé en direction des familles (conduites à risque, addictions, …) référent Familles

Renforcer les opportunités venant en appui à la parentalité (Revivre, L'îlot Z'enfants, CMS, crèche) en valorisant les compétences parentales, en travaillant sur la relation parent - enfant et sur l'écoute des familles. Impliquer les parents
Fonction ressource du Centre Socio-culturel Revivre : Activation et mise en œuvre d'un réseau parents - professionnels autour de quatre fonctions :

- L'information > Élaborer un guide ressource parentalité.
- L'accueil, l'écoute, l'orientation > Lien parents - professionnels en vue de solutions face aux difficultés parentales.
- La coopération > Coproduction de savoirs et d'actions.
- L'animation > Opportunités d'expression individuelle et collective (exemples : café des parents, groupes de parole, …)

Maintenir et renforcer le lien social et les mécanismes de solidarité par la création d'une micro-crèche, le développement d'un RAM (*relais* assistant·e·s maternels, l'expérimentation d'une première MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), l'implantation d'une équipe de prévention spécialisée et la création éventuelle d'un CIAS

DONNÉES « CHOISIES » extraites du Diagnostic local de santé - ORS
Pays des Vans en Cévennes – 2018

Difficultés d'accès aux services de santé

Certaines contraintes, sont prégnantes comme les **difficultés de déplacements** propres aux territoires ruraux et le **bassin d'emploi peu dynamique**, contraintes qui sont parfois sous-évaluées par les nouveaux·velles habitant·e·s qui ont, par ailleurs, des attentes d'urbains en termes d'accès aux services et ressources, notamment de santé.

Vieillissement de la population

En termes socio-démographiques, le Pays des Vans en Cévennes se caractérise par le **vieillissement de sa population** (plus d'un tiers de la population est âgée de 65 ans et plus et 16 % de la population est âgée de 75 ans et plus - Données INSEE 2014), la présence de **populations précaires** et un certain **dynamisme démographique**. En effet, le Pays des Vans en Cévennes est **une terre d'accueil pour les néo-ruraux, comme le confirment les données statistiques.**

La part des personnes âgées est importante dans le territoire et cette tendance devrait s'accentuer dans les prochaines années, en raison du vieillissement des habitant·e·s natifs du territoire (principalement des anciens agriculteurs et ouvriers) et des néo-ruraux, mais également de l'installation de retraités dans la Communauté de Communes (publics qui par ailleurs, « rapatrient » parfois leurs aînés, âgés de 80 ans et plus).
Plus d'un tiers des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules à leur domicile (37% ; Portrait Social de Territoire, Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes, Mars 2018 - Données INSEE 2014).

L'isolement social et relationnel, l'absence d'interactions, de stimulation a un impact négatif sur l'état de santé des personnes âgées : état dépressif, dénutrition, syndrome de glissement. La problématique de l'isolement social des personnes âgées vivant seules à leur domicile, classique pour cette tranche d'âge, est ici renforcée par le caractère rural du territoire et la précarité d'une part des personnes âgées du territoire. Effectivement, les personnes âgées qui n'ont pas de famille à proximité, dont l'état de santé restreint les déplacements, qui résident dans les hameaux isolés de montagne et dont les revenus sont modestes (moindre possibilité de se faire accompagner dans ses déplacements), apparaissent particulièrement isolées.

Précarité des habitant·e·s

Parmi les habitant·e·s en situation de précarité, les professionnels repèrent en particulier :

- Des **personnes isolées en situation de grande précarité** > Les personnes hébergées à la maison relais « Alliance Générationnelle » des Vans et des « routards », qui sont de passage dans le territoire, notamment l'été ou qui s'installent plus durablement dans le territoire, attirés par le cadre naturel, un climat clément et une certaine tolérance, une entraide des habitant·e·s du territoire à l'égard des publics en marge de la société. Ces derniers ont des conditions de logement très précaires : camion, squat dans des maisons inoccupées (parfois en ruine), tentes dans des aires de camping ou dans la nature.
- Des **ménages en situation de fragilité sociale** (en partie originaires du Nord de la France), dont des mères de familles isolées qui ne bénéficient pas du soutien de la famille proche ou d'un réseau amical.
- Des **personnes âgées isolées et précaires**, dont d'anciens agriculteurs.

- Des **migrants** > Des jeunes hommes isolés hébergés au Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) des Vans durant l'étude de leur dossier de demande d'asile (qui sera fermé à la fin de l'année 2018) et quelques familles.

Problème de mobilité … et d'accès aux droits

La problématique des déplacements est centrale pour les adolescents et les jeunes du Pays des Vans en Cévennes, ce qui pose la **question de leur accès aux ressources de prévention et de soin mais également de lien social et d'insertion**. Ces difficultés de mobilité et d'accès aux ressources semblent, par ailleurs, encore accrues pour **les jeunes filles** qui pratiquent peu l'auto-stop, à l'inverse des garçons, pour des raisons de sécurité (peur des agressions).

DIAGNOSTIC PARTAGE DONNEES CHAUDES

À la rencontre des nouveaux conseils municipaux

Depuis l'automne 2019, nous avions prévu de rencontrer l'ensemble des conseils municipaux du territoire de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes.
L'idée était d'expliquer à tous les adjoints et conseillers, pas seulement aux maires, ce qu'est le Centre Socio-culturel Revivre, ses forces et ses faiblesses, et de discuter à bâtons rompus sur ce que pouvaient être les attentes des élus par rapport aux problématiques de leur commune.

La suite de ces rencontres était d'élaborer un calendrier de rencontres des habitant·e·s de chaque commune lors d'une manifestation importante mise en place, soit par la mairie, soit par une association.
Cet aspect de rencontres directes avec les habitant·e·s a été minime à cause des mesures sanitaires mises en place, et sans lien avec nos rencontres des conseils municipaux.

Nous avons rencontré 12 conseils municipaux sur les 15 du territoire :

- Banne
- Berrias et Casteljau
- Chambonas
- Les Assions
- Les Salelles
- Les Vans
- Malbosc
- Malarce-sur-La-Thines,
- Montselgues
- Saint-André-de-Cruzières
- Sainte-Marguerite Lafigère,
- Saint-Paul-Le-Jeune

On peut noter un large intérêt pour le Centre Socio-culturel et un bon niveau de dialogue avec les équipes municipales rencontrées. Beaucoup de questions fusent et sont très variées d'une commune à une autre, suivant si des conseillers municipaux connaissent le Centre Socio-culturel (car adhérent·e·s direct·e·s ou pour leurs enfants) ou pas :

- Pourquoi être passé de Centre Social à Centre Socio-culturel ?
- Comment est financé le Centre Socio-culturel ?
- Quelle pratique tarifaire ?
- Comment améliorer la communication ?
- Quelles activités proposées et pour quels publics ?
- Comment mieux investir le territoire ?

Les premières préoccupations qui ressortent de ces entretiens portent sur différents domaines en fonction des communes :

- **Éloignement du centre de loisirs Revivre** > Réfléchir à des navettes avec des demandes d'aides pour le transport, auprès de la Région.
- Organisation **d'aide au travail scolaire** collégiens et écoliers par zone géographique, avec un salarié de Revivre qui impulse et coordonne des équipes de bénévoles ; locaux possibles sur Gravières, Les Assions, Saint-Paul-Le-Jeune.
- Remettre en route des **ateliers informatiques itinérants** qui avaient beaucoup apporté sur les communes éloignées.
- Travailler la **communication** afin que les actions de Revivre soient connues sur l'ensemble du territoire. Pour cela plusieurs communes proposent, ou sont d'accord pour, la création de lien entre les sites des communes et celui du Centre Socio-culturel.
- Utiliser les équipements des **communes éloignées** pour mettre en place des activités régulières et / ou ponctuelles.
- Développer des actions pour les **jeunes sur les communes éloignées**, car une fois rentrés du collège les jeunes ont peu ou pas de moyen de locomotion.
- Réactiver des **groupes de seniors** dans certaines communes et coordonner cette dynamique.

Ces premiers retours nous incitent à réfléchir sur deux axes de développement pour Revivre dans le cadre du prochain Projet Social :

- **Une annexe sur la commune de Saint-Paul-Le-Jeune afin de couvrir le territoire de l'ancien Pays de Jalès, appelé aussi « la Plaine ».**
- **Des actions itinérantes sur le secteur montagne de la Communauté de Communes pour couvrir les communes dispersées sur ce secteur de notre territoire d'intervention.**

La Roue des Projets : un outil de diagnostic pour « aller vers »

Depuis le mois de septembre nous avons mis en place une Roue des Projets, fabriquée par une animatrice du Centre Socio-culturel, afin de permettre une expression des habitant·e·s individuelle et ludique.

Celle-ci est mise en place à chaque occasion d'animation interne ou permanence d'un partenaire à Revivre. Elle a aussi été utilisée à la Médiathèque intercommunale, ainsi qu'à la permanence des Restos du Cœur et lors des rencontres partenariales.

Cette Roue des Projets nous a apporté beaucoup d'éléments qui nous ont servi pour l'élaboration de ce Projet Social.

Ce qui ressort globalement de cette Roue des Projets :

- Manque d'un lieu sur Les Vans pour se rencontrer : parc aménagé pour les familles, parc plus axé sports divers
- Recherche d'emploi intérim compliquée car pas de lien avec Aubenas.
- Manque de composteurs collectifs sur les grosses communes du territoire.
- Manque de spécialistes médicaux et éloignement de l'hôpital qui est à Aubenas.
- Mobilité entre les communes du territoire compliquée pour les jeunes.
- Développer la culture sur toute l'année et à des tarifs intéressants pour tous les publics.

Voir en annexe, le dépouillement complet de la Roue des Projets du Centre Socio-culturel Revivre mis à jour le 3 mai 2021.

Les chiffres clés du Centre Socio-culturel Revivre
Données SENACS 2020

2020

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes

9 419 habitants
15 communes

1 centre social sur le territoire

Centre social Revivre
Situé sur Les Vans

LES CHIFFRES CLÉS

Public concerné — **220** Hors événements — Soit **2,30 % de la population intercommunale**

Salariés — **23** Soit **9,65 ETP** + de 240 000 € de masse salariale

Associations et évènements Accompagnées — **8** **4 associations** et **4 évènements** accompagnés par an

Nombre d'heures consacrées à l'animation des partenariats — **+ DE 1 150 heures**

Bénévoles mobilisés — **+ DE 50** Soit **1900 heures** de bénévolat

Collectifs d'habitants accompagnés — **+ DE 12** **personnes** accompagnées dans leurs projets

BUDGET DU CENTRE SOCIAL DU TERRITOIRE

+ DE 370 000 €

95 % consommés en local (hors salaires)

Financeurs

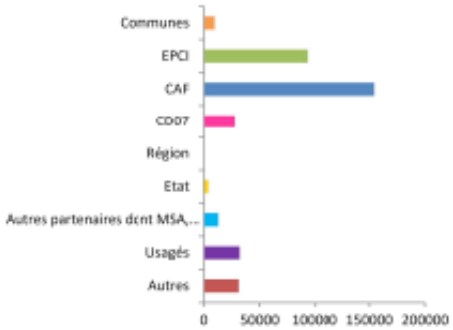

mais agissent avec d'autres partenaires.
8 partenaires institutionnels différents travaillent en moyenne avec les centres sociaux. (Caf, Villes et Intercommunalités, Région, CARSAT, MSA, Département, Etat…)

GRANDES THÉMATIQUES PORTÉES PAR LE CENTRE SOCIAL DU TERRITOIRE

Grandes Thématiques investies

Enfance et Jeunesse
Famille et Parentalité,
Accès aux droits,
Citoyenneté,
Vieillissement,
…

Répartition du public par âges

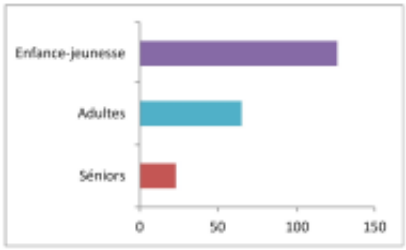

LES 5 FONCTIONS D'UN CENTRE SOCIAL

Le centre social **organise** le centre de loisirs, l'accueil d'une permanence d'écrivain public, une activité sociale ou culturelle…

Le centre social **anime** une fête de quartier, un lieu d'accueil parents-enfants, un accueil de jeunes, un festival, des ateliers de français…

Le centre social **accompagne** des collectifs d'habitants, des projets locaux pour améliorer la vie de la cité.

Le centre social est **un lieu de promotion** de valeurs comme la solidarité, le respect, la dignité humaine ou la démocratie et de principes tels que la mixité, la laïcité, la participation.

Le centre social **anime** des débats, des rencontres entre élus et habitants, des rencontres de professionnels…

LES COMPÉTENCES DU PAYS DES VANS EN CÉVENNES

Compétences actuelles de l'interco

- Actions en faveur de la petite enfance et des jeunes
- Création, aménagement et gestion de pôles de santé pluridisciplinaire d'intérêt communautaire
- Accueil des réfugiés et Animation et coordination des dispositifs d'accueil des migrants
- Participation à l'entretien et à l'aménagement de la maison d'accueil des sans domicile fixe aux Vans
- Logement et habitat, politique de la ville, MSAP, Énergies renouvelables.

SENACS **2020 (données 2019)**
Système d'échanges National des Centres Sociaux

SENACS

Conclusion du diagnostic : les grandes tendances 2022-2025

Au regard des premiers éléments de diagnostic, d'évaluation et rencontres avec différents acteurs du territoire, le Centre Socio-culturel revivre va travailler sur les axes suivants :

- **L'accueil** : **Renforcement de la fonction accueil inconditionnel avec l'arrivée d'une salariée spécifiquement affectée à cette mission.** Les nouveaux locaux sont le lieu de cette transversalité qui inscrit l'accueil du public au cœur du nouveau Projet Social. L'espace accueil est envisagé comme un lieu ressource par la documentation mise en place.

- **Parentalité - familles** : Avec le passage à plein temps de la référente Familles, le projet parentalité - familles va continuer à développer des actions régulières et ponctuelles et à assurer la coordination des acteurs locaux sur ce champ pour aller encore plus loin en terme de qualité.

- **Les Jeunes** : **Axe prioritaire du nouveau Projet Social**, l'accompagnement des dynamiques jeunesses doit permettre l'engagement des jeunes, leur prise en compte dans les politiques publiques, le dialogue avec les élu·e·s du territoire. La mise à disposition d'une salle spécifique à ce public et le nouveau partenariat engagé avec le collège vont permettre de redonner du tonus à ce secteur qui ne se développait pas assez depuis les soucis internes de 2018. L'enjeu est de taille. Le Centre Socio-culturel souhaite s'investir aux côtés des partenaires locaux pour faciliter l'émancipation et la prise en compte de ce public spécifique.

- **Les Enfants** : Après un développement satisfaisant et une reconnaissance forte du Centre socio-culturel en terme d'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement), il convient de développer la thématique de l'accompagnement à la scolarité afin de répondre aux enjeux actuels, renforcés par la crise COVID et de nombreux décrochages scolaires. L'enjeu est de renforcer l'accompagnement de parents dans leur rôle éducatif, de créer des passerelles avec les établissements scolaires et de faire en sorte que chaque enfant puisse trouver une place qui lui convienne dans la découverte des savoirs, des savoirs-être et des savoirs-faire.
  Le Centre de loisirs a atteint son rythme de croisière en terme d'effectif sur les vacances scolaires et peut encore accueillir quelques enfants en période scolaire. Ceci est un gage de reconnaissance de qualité et de confiance de la part des parents.

- **Adaptation aux mutations du territoire** : Les rencontres avec les conseils municipaux mettent en avant la demande d'actions dans les autres communes du territoire, de manière régulière ou ponctuelle et pour tous les publics suivant les communes. La démarche de Projet Social engagée aujourd'hui est l'opportunité de réfléchir à l'itinérance du Centre Socio-culturel pour être au plus près des publics les plus fragiles et les plus éloignés. Une annexe pourrait voir le jour sur Saint-Paul-Le-Jeune afin de permettre la présence de l'animation sociale sur cette partie du territoire, qu'est l'ancien Pays de Jalès.

- **La gouvernance** : Renforcer la gouvernance en étoffant le Conseil d'administration. Il va s'agir de consolider le parti-pris actuel d'une gouvernance collaborative et partagée.
  Permettre une montée en compétence des administrateurs·trices en organisant des espaces intermédiaires de dialogue et de travail (bénévoles et salarié·e·s) et une formation transversale de l'ensemble des administrateurs·trices … afin que toute cette équipe travaille en cohérence et sur une organisation qui crée du dynamisme et de l'engagement citoyen.

NOTRE PROJET SOCIAL 2022-2025

1. NOTRE UTOPIE

Les statuts de l'association Revivre, adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2020, posent les principes et les buts de l'association :

> *L'association a pour but de renforcer le lien social pour mieux vivre ensemble sur le bassin de vie du Pays des Vans en Cévennes.*
> *Elle s'engage à assurer un fonctionnement démocratique de ses instances dans le respect des personnes, de la liberté de conscience des membres et de la transparence de sa gouvernance et de sa gestion financière.*
> *Elle pose comme principe d'accès la non discrimination et la laïcité, l'égal accès des hommes et des femmes, de favoriser l'implication des jeunes.*
> *Elle se situe dans le mouvement de l'éducation populaire et réfère ses actions et son expression publique à trois valeurs fondamentales : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.*

2. LE BUT DE NOTRE PROJET SOCIAL

Le but du Projet Social, notre « intérêt commun à agir » au sein de Revivre, est de « **Renforcer le lien social pour mieux vivre ensemble au Pays des Vans en Cévennes** ».

3. NOS VALEURS AU REGARD DES ENJEUX ACTUELS

Le Centre Socio-culturel Revivre s'engage pour défendre les valeurs d'Education Populaire, de démocratie, de solidarité, d'accueil inconditionnel et de culture pour Tous. Moteurs d'émancipation et d'accès à la citoyenneté, ces valeurs guident l'ensemble de nos actions et de nos projets afin de permettre le renforcement du lien social sur l'ensemble du territoire au profit du développement du pouvoir d'agir des habitant·e·s.
La démarche de renouvellement du Projet Social a permis à l'ensemble de l'équipe bénévole et salariée de se questionner, de ré-interroger et de ré-affirmer l'envie de **« faire ensemble »**, au plus près des besoins et envies des habitant·e·s, en initiant une démarche d' **« aller vers »** afin de porter une attention particulière aux publics les plus éloignés.
Les valeurs qui ont guidé notre projet 2017-2020 restent d'actualité et ne demandent qu'à être réaffirmées. Nous aurons à cœur, sur la période 2022-2025 de :

- Renforcer la mixité sociale et générationnelle dans toutes nos actions
- Favoriser la lutte contre les précarités et les exclusions en consolidant la fonction accueil
- Favoriser l'accès à la culture pour tous

- Être acteur des transitions écologiques et démocratiques en étayant nos réflexions et modalités d'action.

Conformément à ses valeurs, le Centre Socio-culturel Revivre s'adresse à toutes les familles du territoire avec une attention particulière portée à celles en situation de précarité économique, à celles faisant face à des situations de handicap et aux parents isolés.

4. LES ORIENTATIONS DU PROJET SOCIAL

Des orientations à poursuivre … au regard des enjeux actuels

La démarche de renouvellement du Projet Social est un temps offert aux centres sociaux pour se questionner, prendre du recul, dialoguer avec les habitant·e·s, faire le point avec les partenaires. Ce processus entamé depuis bientôt 18 mois nous permet aujourd'hui d'affirmer la **nécessité de poursuivre les orientations** définies en 2017.

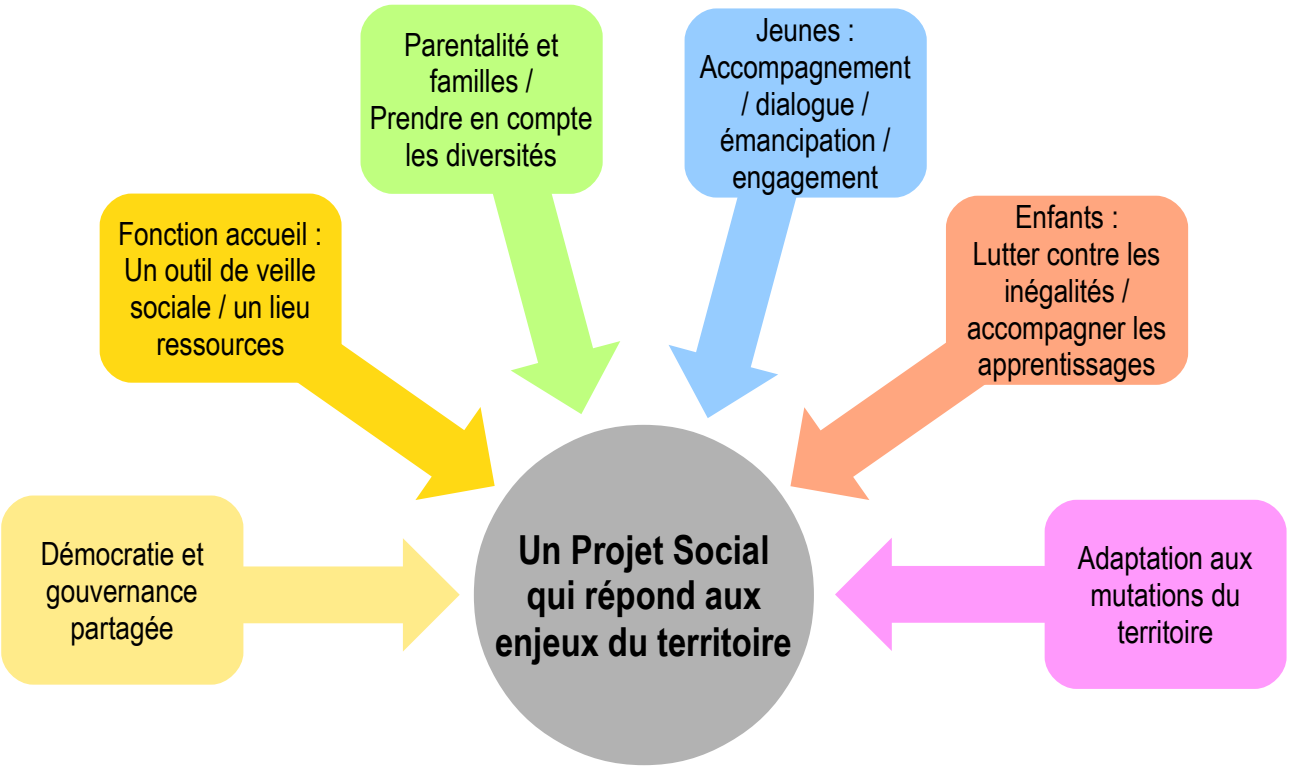

Les orientations poursuivies en 2022-2025

1. **Le Centre Socio-culturel, un animateur dans son territoire qui va vers les habitant·e·s et qui favorise le dialogue citoyen**
2. **Le Centre Socio-culturel prend en compte et accompagne les habitant·e·s du territoire**
3. **Le Centre Socio-culturel accompagne les publics spécifiques**
4. **Le Centre Socio-culturel se questionne et renforce sa gouvernance**

En effet, le diagnostic participatif (nourri des données froides du territoire) nous éclaire sur l'importance de prolonger nos ambitions autour de l'animation sociale du territoire, de la prise en compte des publics fragilisés,

du renforcement des pratiques démocratiques et du pouvoir d'agir des habitant·e·s.

Fort de la confiance des partenaires institutionnels, de la détermination de son Conseil d'administration, de la motivation et du professionnalisme de l'équipe salariée, le **Centre Socio-culturel souhaite afficher dans le nouveau Projet Social l'intensification de sa démarche d'« aller vers »**. Ce défi est d'autant plus important que ni la configuration géographique, ni la situation économique de certaines familles ne facilitent l'accès au Centre Socio-culturel. De fait, le Centre Socio-culturel place cette démarche en mode opératoire de tout projet, de toute action avec l'objectif de faire connaître le Centre Socio-culturel, ses valeurs, ce qui l'anime, son utilité et ainsi accueillir de nouvelles familles, de nouveaux bénévoles, de nouveaux partenaires.

Afin de répondre aux enjeux et aux mutations du territoire en amplifiant sa posture du « aller vers » et de l'itinérance tout au long de ces quatre prochaines années, le Centre Socio-culturel va renforcer la coordination des acteurs de terrain intervenant sur le champ de la parentalité et accentuer les actions en direction de la jeunesse notamment. Il paraît aujourd'hui fondamental de répondre aux enjeux liés à la jeunesse sur l'ensemble du territoire intercommunal en inscrivant la posture d'accompagnement des projets des jeunes et « du faire AVEC » comme une pédagogie incontournable.
L'accompagnement des dynamiques jeunesses doit permettre l'engagement des jeunes, leur prise en compte dans les politiques publiques, le dialogue avec les élu·e·s du territoire.

La crise COVID actuelle a renforcé les inégalités sur le territoire. Ce constat partagé avec l'ensemble des partenaires nous pousse à renforcer la fonction accueil du Centre Socio-culturel. Lieu d'accueil inconditionnel, le Centre Socio-culturel s'inscrit dans une volonté de veille sociale, d'écoute et d'accompagnement. **Partagée par l'ensemble des salarié·e·s et des bénévoles, cette fonction accueil est plus que jamais centrale afin de permettre à chacun·e d'être pris·e en compte dans une dynamique d'utilité sociale.**

La démocratie … au cœur de notre fonctionnement associatif

Convaincu de l'intérêt d'expérimenter de nouvelles manières de faire société, le Centre Socio-culturel souhaite renforcer la gouvernance de l'association en poursuivant l'expérimentation d'une démocratie partagée, d'un fonctionnement plus collégial, de prises de décision concertées. Enjeu qui n'est pas des moindres, nous nous attacherons tout au long de ce Projet Social à consolider le parti-pris actuel d'une gouvernance collaborative nourrie d'une multiplicité de points de vue.

5. NOS PRIORITÉS D'ACTION

Orientation 1 > Le Centre Socio-culturel, un animateur dans son territoire qui va vers les habitant·e·s et qui favorise le dialogue citoyen

Le Centre Socio-culturel est un espace de rencontre et de dialogue. Pour les 4 ans qui viennent le Centre Socio-culturel souhaite faire vivre et animer l'accueil, vitrine susceptible de faire venir d'autres publics, renforcer l'implication des familles dans les activités régulières et/ou ponctuelles **et renforcer son rôle d'animateur de territoire sur les thématiques clefs (identifiées lors du diagnostic) comme la parentalité, la jeunesse et les mutations du territoire.**
C'est au travers de l'accueil de toutes et tous, de la veille sociale, des dynamiques de partenariats et de la continuité des démarches d'aller vers qu'il renforcera sa position d'animateur de territoire. Par ailleurs, le diagnostic a montré les besoins et les enjeux liés à l'échelle intercommunale, le Centre Socio-culturel souhaite y répondre en favorisant la participation et en développant de nouvelles actions au plus proches des habitant·e·s. Les nouveaux locaux sont également un support au travail des équipes bénévoles et salariées

pour mettre en œuvre des espaces de ressources, de dialogues et de débats entre les habitant·e·s et avec les partenaires.

Orientation 2 > Le Centre Socio-culturel prend en compte et accompagne les habitant·e·s du territoire

À l'aune d'une crise qui a montré les risques d'isolement des habitant·e·s, le Centre Socio-culturel est un espace essentiel de projets collectifs. Pour les quatre ans qui viennent l'ambition de notre projet est d'accompagner les familles, les jeunes, les seniors, les enfants en favorisant l'action collective et participative et de continuer à développer le soutien à des collectifs d'habitant·e·s. En s'appuyant notamment sur le projet Familles et le secteur Jeunes, le Centre Socio-culturel accompagnera ces publics au plus proche de leurs besoins tout en favorisant l'émancipation et l'autonomie.

Le projet Familles / parentalité du Centre Socio-culturel veillera à faire vivre le partenariat existant et développer la coordination entre tous les acteurs intervenant dans le cadre de la commission Parentalité. Il s'agira de poursuivre les actions mises en place pour l'accompagnement des familles, le Centre Socio-culturel constituant pour elles un lieu ressource. L'enjeu sera également de renforcer les partenariats avec les mairies pour l'aide aux devoirs (soutien méthodologique, appui aux bénévoles). Ce projet souhaite permettre à toutes les familles de trouver leur place sur le territoire. Par ailleurs et de manière transversale aux axes Familles et Jeunes, il s'agira de développer l'accompagnement à la scolarité en s'appuyant sur la dynamique et la reconnaissance du secteur Enfants du Centre Socio-culturel.

Le projet Jeunes, axe prioritaire de nos actions pour les quatre ans qui viennent, visera à réenclencher une dynamique en direction des jeunes en développent l'accompagnement des jeunes et leurs engagements dans la vie citoyenne du territoire. Ce projet a pour ambition le développement d'actions qui favorisent la prise en compte de la parole des jeunes dans les politiques publiques et sur le territoire ainsi que l'émancipation des jeunes par des dynamiques de projets participatifs et citoyens. Le projet s'appuiera notamment sur le renouvellement et le développement de partenariats avec les acteurs de la jeunesse (collèges, mairies…) du territoire et sur la structuration du secteur jeune au sein du Centre Socio-culturel.

Orientation 3 > Le Centre Socio-culturel accompagne les publics spécifiques (isolement, vieillissement, précarités, mobilité, handicap)

Le Centre Socio-culturel est un espace de solidarité : La mobilisation des équipes (bénévoles et salarié·e·s) pendant la crise et la coordination des actions en direction des publics les plus fragiles du territoire (en lien avec les partenaires) a montré la capacité du Centre Socio-culturel à animer des réseaux de solidarités. Il s'agira d'être repéré comme un lieu ressources pour les publics les plus fragiles. En s'appuyant sur les nouveaux locaux, le Centre Socio-culturel souhaite développer l'accueil d'enfants en situation de handicap, poursuivre l'ouverture des locaux aux permanences sociales de différentes associations et redémarrer les ateliers informatiques itinérants.

Orientation 4 > Le Centre Socio-culturel se questionne et renforce sa gouvernance

Le Centre Socio-culturel est un espace d'engagement. Le Projet Social 2022-2025 s'attachera à consolider la gouvernance du Centre Socio-culturel avec comme objectif un fonctionnement collaboratif et partagé. Ainsi le travail de mobilisation et d'accompagnement des bénévoles fait pleinement partie des enjeux des quatre prochaines années. Il sera nécessaire d'accueillir de nouveaux bénévoles pour consolider le Conseil d'administration et de renforcer l'équipe des bénévoles intervenant sur les actions, d'inciter les adhérents à participer aux assemblées générales et d'accompagner la montée en

compétence des bénévoles par de la formation collective.
Par ailleurs notre vision du pilotage repose sur la collaboration forte entre bénévoles et salariés. Pour cela, nous souhaitons accentuer le travail associé, véritable outil d'éducation populaire.

6. UN PROJET FAMILLES TRANSVERSAL

Le projet Familles s'inscrit dans le Projet Social global du Centre socio-culturel Revivre, il est transversal à ses quatre orientations.
Celui-ci est présenté en deuxième partie du présent projet de manière à montrer la spécificité de ce secteur.
Le projet Familles s'appuie sur des principes en lien avec les valeurs du Centre Socio-culturel :

- L'accueil de toutes les familles du territoire sans distinctions.
- Le souci de renforcer la mixité sociale et de favoriser la lutte contre les précarités et les exclusions.
- Une attention particulière aux familles en situation de précarité économique, aux parents isolés, aux familles faisant face à des situations de handicap.
- La prise en compte des fonctions parentales dans toute leur complexité et leur mixité.

7. DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

Orientation 1 > Le Centre Socio-culturel, un animateur dans son territoire qui va vers les habitant·e·s et qui favorise le dialogue citoyen

Le Centre Socio-culturel est à l'écoute des habitant·e·s du territoire et de ses partenaires. Il favorise la participation des habitant·e·s et le développement de la citoyenneté. Il renforce sa démarche d'aller vers l'ensemble des habitant·e·s du territoire du Pays des Vans en Cévennes.

Priorité 1	**Maintenir et développer l'accueil, l'écoute, le « aller vers » l'ensemble des habitant·e·s et des partenaires** *Le Centre Socio-culturel se veut un lieu d'accueil ouvert et d'écoute pour tous, les habitant·e·s comme les partenaires associatifs et institutionnels du territoire. Il accueille au sein de ses locaux et il va aussi à la rencontre des habitant·e·s et de ses partenaires, en sortant hors de ses murs et en allant à la rencontre des habitant·e·s sur les différentes communes de l'intercommunalité.* *Nous souhaitons permettre à chacun de connaître le Centre Socio-culturel, de s'y impliquer à son échelle et selon ses choix, d'y faire des rencontres et d'y trouver une écoute et un échange permettant d'initier et de participer à des projets.*
Objectif 1 **Actions** à poursuivre ou à construire	→ **Être un lieu d'accueil ouvert à tou·te·s** en s'appuyant sur l'opportunité donnée par les nouveaux locaux **À poursuivre :** • Accueil inconditionnel des habitant·e·s • Pause-café le mardi matin au Centre Socio-culturel ou itinérante • Information et orientation des habitant·e·s et des familles • Recueil des besoins des habitant·e·s, de leurs idées, de leurs projets **À construire :** • Travailler la notion d'accueil « hors les murs »

	• Mettre en œuvre une journée annuelle « portes ouvertes » du Centre Socio-culturel afin de communiquer, d'informer, de mobiliser • Faire de l'accueil un espace de ressources facilitant la lutte contre le racisme, l'homophobie, le sexisme • Accueillir AILLEURS > Mettre en œuvre un accueil itinérant dans d'autres communes afin d'écouter les habitant·e·s, faire du lien, repérer les besoins et les envies des habitant·e·s. Développer un accueil sur le territoire du Pays de Jalès. • Faciliter la montée en compétence de l'agent d'accueil • Mettre en œuvre un espace de « petites annonces solidaires » à l'accueil du Centre Socio-culturel > Échanges de services, coups de main, disponibilités pour accompagner des personnes en difficultés.
Objectif 2 **Actions** à poursuivre ou à construire	→ **Aller vers les habitant·e·s et les partenaires** **À poursuivre :** • Écoutes dans les différentes écoles du territoire et chez les partenaires sociaux (Restos du Cœur, Secours Catholique, Association Pierre Valdo, CMS, ...) **À construire :** • Construire une cohérence entre l'itinérance des projets et des services, ET le fait de faciliter la mobilité des habitant·e·s (ruralité / mobilité) • Continuer / renforcer le lien avec les conseils municipaux des communes de la Communauté de Communes afin de permettre le développement des actions / projets en cohérence avec les besoins des habitant·e·s les plus éloignés du bourg centre (Les Vans) • Délocaliser la mise en place de certains projets dans les villages de la Communauté de Communes • Développer les liens entre habitant·e·s de l'intercommunalité (temps intergénérationnels, découverte des communes, …) • Délocalisation d'un événement organisé par le Centre Socio-culturel vers une commune éloignée • Aller à la rencontre des jeunes habitant les communes éloignées. Mise en lien avec les jeunes de Les Vans et faciliter les rencontres
Indicateurs	Repérage de l'accueil, par les habitant·e·s et partenaires comme espace ressources du territoire Développement de temps d'accueil en dehors des locaux du Centre Socio-culturel et sur les différentes communes du territoire. Nombre d'événements animés sur les communes du territoire Nombre de rencontres avec des élu·e·s Nombre de projets avec des jeunes du territoire intercommunal

Priorité 2	**Maintenir et renforcer les partenariats sur l'ensemble du territoire : publics, privés, associatifs, acteurs de la parentalité, ...** *Le Centre Socio-culturel fonctionne en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels. Il travaille avec les collectivités locales et avec les acteurs associatifs qui interviennent sur différentes thématiques et en différents lieux du territoire. Revivre souhaite consolider ces partenariats mais aussi développer sa présence sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité.*
Objectifs	→ **Renforcer les partenariats avec les acteurs associatifs et institutionnels sur l'ensemble d'action du territoire de l'intercommunalité** → **Initier et participer à des projets collectifs sur le territoire** → **Faciliter l'articulation des actions autour de la parentalité du Centre Socio-culturel et celles conduites par les partenaires du territoire**

Actions à poursuivre ou à construire	**À poursuivre :** • Diffusion et relais des informations du Centre Socio-culturel et des partenaires • Coordination d'actions autour de la parentalité sur le territoire : repérage des acteurs, actions communes, temps d'échanges, ... • Renforcement et développement de partenariats thématiques • Mobilisation des usagers du Centre Socio-culturel sur des actions (chantiers participatifs, appuis bénévoles, ...) • Coordination de la Semaine Intercommunale en lien avec les associations locales, les prestataires et les collectivités **À construire :** • Tisser des partenariats avec des associations autour de l'accompagnement des familles et personnes isolées et / ou en situation de précarité • Mettre en œuvre des petits déjeuners partenaires afin de faciliter la cohérence des actions proposées et d'encourager la mise en œuvre de projets communs
Indicateurs	Nombre de petits déjeuners partenaires Nombre de projets menés en partenariat Analyse qualitative des projets menés en partenariat : projets menés à terme, conditions de réalisation, participation, ... Demande de collaboration et / ou de soutien du Centre Socio-culturel par les associations du territoire Mise en place d'une démarche partagée permettant la coordination d'actions autour de la parentalité avec les différents acteurs du territoire

Priorité 3	**Favoriser la participation des habitant·e·s, le dialogue citoyens - élus et le développement de la citoyenneté** *Les habitant·e·s organisé·e·s collectivement peuvent proposer des solutions aux problèmes qui les concernent. Le Centre Socio-culturel accompagne ces dynamiques citoyennes, favorise le dialogue avec les élu·e·s et renforce le pouvoir d'agir des habitant·e·s.* *Le Centre Socio-culturel accompagne les individus ou les groupes d'individus dans leur envie d'agir, d'être acteurs. Il permet des échanges et des débats citoyens entre les habitant·e·s et différents intervenants autour des thématiques questionnant les habitant·e·s. Il alerte les élu·e·s sur les problématiques repérées sur le territoire.*
Objectifs	**→ Accompagner des groupes d'habitant·e·s dans la construction de leur projet et dans le dialogue avec les élu·e·s** **→ Permettre l'échange et le débat citoyen entre les habitant·e·s et différents intervenants autour de thèmes ou de problématiques identifiées par les habitant·e·s** **→ Alerter les élu·e·s sur des problématiques repérées sur le territoire** **→ Renforcer le partenariat entre les élu·e·s (communes et intercommunalité) et le Centre Socio-culturel pour échanger sur les constats – problématiques - forces, repérés sur le territoire**
Actions à poursuivre ou à construire	**À poursuivre :** • Mise en œuvre de temps d'échanges autour de thématiques identifiées par les habitant·e·s et les partenaires • Rencontres et débats citoyen·ne·s – élu·e·s • Veille sociale • Actions autour de thématiques citoyennes avec les enfants et les jeunes, au niveau local et au-delà : projets jeunes-élu·e·s, droits de l'enfant, ... • Accompagnement des groupes d'habitant·e·s dans des actions collectives portées par les personnes concernées pour améliorer les conditions de vie sur le territoire • Relais d'informations et d'initiatives citoyennes locales

	À construire : • Avoir une vigilance particulière aux jeunes en les accompagnant dans le développement de leur pouvoir d'agir • Mettre en œuvre un temps de rencontre entre les jeunes et les élu·e·s du territoire afin de discuter des attentes, besoins, envies au regard des problématiques vécues • Accompagner des collectifs d'habitant·e·s mobilisés sur les thématiques de lutte contre les discriminations (sexisme, homophobie, racisme, …)
Indicateurs	Type de sollicitations exprimées par des groupes d'habitant·e·s Nombre de groupes d'habitant·e·s accompagnés Forme et nombre de rencontres avec les élu·e·s du territoire Nombre de collectifs jeunes accompagnés

Orientation 2 > Le Centre Socio-culturel prend en compte et accompagne les habitant·e·s du territoire

Le Centre Socio-culturel accompagne les différents publics du territoire en prenant en compte les besoins des familles, des seniors, des jeunes et des enfants, en valorisant leurs compétences et en renforçant leur implication à tous les stades d'élaboration des actions.

Priorité 1	**Poursuivre et renforcer l'accompagnement des familles**
Objectif 1 **Actions** à poursuivre ou à construire	**→ Renforcer l'implication des parents dans les actions du Centre Socio-culturel** • Remobiliser un groupe Familles et l'accompagner dans ses envies et ses projets. • Actualisation du projet éducatif du Centre Socio-culturel, en co-construction avec les parents, les bénévoles, les différents intervenants • Animation du projet éducatif, partagée par ses différents acteurs (salarié·e·s, bénévoles, intervenants, parents) • Actualisation annuelle du projet pédagogique Enfance du Centre Socio-culturel (ALSH, CLAS, séjours), associant l'ensemble des acteurs (salarié·e·s, bénévoles, intervenants, parents) • Mise en place et actualisation annuelle du projet pédagogique Jeunesse du Centre Socio-culturel (secteur Jeunes, CLAS, séjours), associant l'ensemble des acteurs (salarié·e·s, bénévoles, intervenants, adolescent·e·s, parents)
Objectif 2 **Actions** à poursuivre ou à construire	**→ Développer des actions collectives, contribuant à l'épanouissement des enfants et des parents, et des projets autour de la parentalité en lien avec les acteurs du secteur** **À poursuivre :** • Animations intergénérationnelles autour du jeu, de la cuisine... • Ateliers parents – enfants : samedis créatifs, goûter lecture, ... • Sorties en Familles • Vacances en famille **À construire :** • Mettre en œuvre des espaces diversifiés pour faciliter les échanges (ateliers, soirées, journées, séjours) • Organiser des événements pédagogiques et festifs autour de questions associant parents et enfants • Développer l'accompagnement des familles dans leur projet de premier départ en vacances • Mettre en place des temps de découverte du multiculturalisme, des us et coutumes d'autres pays

Objectif 3 **Actions** à poursuivre ou à construire	→ **Accompagner les questionnements des parents en soutenant la mutation des familles** (homoparentalité, monoparentalité, grand-parentalité, …) *Le Centre Socio-culturel accompagne les familles sur les questions qu'elles se posent, liées à la parentalité. Il accompagne l'échange entre parents autour de problématiques rencontrées dans l'éducation de leurs enfants.* **À poursuivre :** • Organisation d'échanges thématiques sur les questionnements des parents : l'adolescence, le numérique, ... • Une bibliothèque autour de la parentalité accessible à tous **À construire :** • Continuer à travailler sur la question des écrans sous différentes formes afin de prévenir l'usage excessif du numérique (addiction, renfermement, fake news, prévention des harcèlements sur les réseaux sociaux) • Mettre en place des actions afin de prévenir les addictions (alcool, drogue, jeux, numérique) • Porter une attention particulière à l'égalité femme / homme
Objectif 4 **Actions** à poursuivre ou à construire	→ **Consolider un Centre de loisirs cohérent avec les valeurs du Projet Social, en lien avec les parents et le territoire. Renforcer l'accueil de loisirs vers une co-construction avec les enfants, les familles et les partenaires éducatifs du territoire** **À poursuivre :** • Participation et implication des enfants dans les actions du Centre de loisirs • Implication des parents dans le Centre de loisirs : participation aux animations, sirops des parents, ... • Partenariats avec les différents acteurs locaux, permettant de favoriser la découverte du territoire dans ses différentes dimensions • Mise en place de solutions pérennes pour accueillir tous les enfants dans le Centre de loisirs (enfants porteurs de handicaps, ...) • Mise en place de pédagogies permettant le renforcement de la citoyenneté • Poursuite de l'animation du jardin pédagogique, comme lieu d'expérimentation pour les enfants, en lien avec les autres structures éducatives du territoire intéressées • Organisation de passerelles avec la crèche intercommunale • Organisation de passerelles entre l'accueil de loisirs et le secteur Jeunes • Développement de liens avec les autres structures enfance du territoire et au delà • Renforcement du partenariat avec la communauté éducative locale et les associations de parents **À construire :** • Temps de partages et d'échanges avec les familles d'enfants ou adultes porteurs de handicap • Développement de projets autour du handicap • Faciliter l'accueil des enfants porteurs de handicap au sein du Centre de loisirs • Intégrer l'ambition de la lutte contre toutes les formes d'inégalité dans le projet éducatif du Centre de loisirs. • Faciliter l'ouverture au monde des enfants / jeunes en leur permettant l'accès à des domaines auxquels ils n'ont pas accès dans la sphère privée / familiale • Développer une information non genrée à destination des enfants / jeunes / familles • Travailler sur l'égalité femme / homme dès le plus jeune âge (adaptation des outils pédagogiques, formation, travail collaboratif au sein de l'équipe d'animation pour faciliter la conscientisation des professionnels)

Objectif 5 **Actions** à poursuivre ou à construire	**→ Maintenir et renforcer l'accompagnement à la scolarité pour les enfants du primaire et pour les collégiens, en lien avec les parents et les partenaires éducatifs du territoire** **À poursuivre :** • Proposition aux enfants et aux collégiens d'un appui et de ressources pour renforcer les acquis de la scolarité et trouver leur place à l'école • Renforcement de l'accompagnement à la scolarité proposé aux collégiens • Implication des parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants / ados: participation au CLAS, points d'étape, sirops des parents... • Un projet pédagogique du CLAS Primaire co-construit avec les parents et les bénévoles • Un projet pédagogique du CLAS Collège co-construit avec les parents, les collégiens et les bénévoles • Proposition d'activités ludiques à visée pédagogique aux enfants du primaire abordant différents secteurs (ateliers culturels, scientifiques, manuels, journal...) dans le prolongement de l'accompagnement à la scolarité • Ouverture des ateliers aux acteurs du territoire : associations ou événements locaux • Animation de rencontres régulières entre les bénévoles pour analyser les pratiques et renforcer la qualité de l'accueil • Organisation de rencontres régulières entre parents et bénévoles sous différentes formes • Favoriser les rencontres parents – école, accompagnement du dialogue entre parents et école sur la question des devoirs **À construire :** • Développer le CLAS en renforçant l'implication des bénévoles (montée en compétence, recherche de nouveaux bénévoles, formation aux pédagogies d'accompagnement à la scolarité). • Renforcement du lien avec les établissements scolaires pour créer une cohérence éducative. Renforcement du lien avec le secteur famille du CSC. • Expérimentation du CLAS primaire sur d'autres communes du territoire
Indicateurs	Qualité des relations / partenariats avec la communauté éducative Mise en place d'actions pour valoriser les compétences parentales et grand-parentales Existence et nombre de partenariats et d'actions communes élaborées autour de la parentalité Existence de groupes de parents mobilisés autour du Centre de loisirs, du CLAS, des actions Familles, ...

Priorité 2	**Développer les projets avec et pour les jeunes du territoire** *Faire évoluer le Secteur Jeunes vers une co-construction avec les adolescents, les familles et les partenaires éducatifs du territoire et accompagner les jeunes dans leurs projets.*
Objectifs **Actions** à poursuivre	**→ Accompagner les collectifs de jeunes dans une démarche citoyenne et de développement du pouvoir d'agir : rendre les jeunes acteurs sur leur territoire.** **→ Développer l'itinérance du secteur Jeunes notamment sur les territoires de Saint-Paul-Le-Jeune / Pays de Jales et le versant « montagne » du territoire.** **→ Réaffirmer la place du secteur Jeunes sur le territoire** **→ Développer les propositions adaptées pour les publics adolescents et les accompagner dans leurs projets.** **→ Développer la participation des jeunes à la vie du Centre Socio-culturel.** **À poursuivre :** • Organisation d'actions citoyennes favorisant le renforcement de la citoyenneté et

ou à construire	l'implication associative • Favoriser l'émergence de projets portés par les jeunes • Création et maintien des liens avec les lycéens • Maintien des liens avec le collège autour de différentes actions. • Renforcer la communication autour du secteur Jeunes • Propositions de sorties et de séjours pour le public adolescent (organisées directement par Revivre ou dans le cadre de la FACS, ...) • Organisation de passerelles entre l'Accueil de loisirs et le secteur Jeunes • Création de liens avec les secteurs Jeunes des alentours du territoire • Mise en place des solutions pérennes pour accueillir tous les adolescent·e·s qui le souhaitent au sein du secteur Jeunes (jeunes porteurs de handicaps, ...) **À construire :** • Adapter les horaires de l'accueil Jeunes aux besoins (ouverture en fin d'après-midi, le vendredi soir, le samedi, ...) • Organiser des séjours itinérants avec une attention particulière à la sensibilisation à l'environnement, la gestion collective, les éléments budgétaires, la solidarité, la place de chacun • Faciliter la participation des jeunes à la dynamique des AJIRAs (dialogue élus - jeunes) portée par le Conseil Départemental • Mettre en œuvre une réflexion autour de l'alimentation des jeunes. Démarche de « aller vers » de l'animateur Jeunesse pour mobiliser, faire l'état des lieux des difficultés, les inviter à réfléchir et à trouver d'autres manières de faire • Faciliter l'ouverture au monde des jeunes, leur mobilité physique et intellectuelle • Travailler sur la place des jeunes dans les instances du Centre Socio-culturel pour faciliter leur engagement • Développer l'implication des jeunes dans des projets de solidarité à destination des publics les plus fragiles • Accompagner les jeunes à s'émanciper en favorisant le développement de leur libre arbitre • Animer des projets et actions autour de la santé et de la prévention des conduites à risques **Le Centre Socio-culturel envisage de déposer une demande auprès de la CAF pour obtenir la prestation de service Jeunesse**
Indicateurs	Des temps d'accueil et des propositions réguliers sur l'année Contenu et nombre de partenariats autour d'actions pour les adolescents Nombre de collectifs de jeunes accompagnés Nombre de jeunes fréquentant le secteur jeunes Nombre d'AJIRAs mises en œuvre Reconnaissance de l'animateur jeunesse par les jeunes les familles et les partenaires

Priorité 3	**Valoriser les compétences de l'individu et renforcer l'épanouissement personnel** *Le Centre Socio-culturel est un lieu de rencontres et d'échanges qui permet à chacun·e, quel que soit son âge ou sa situation sociale, de participer à des ateliers collectifs, permettant de s'épanouir et de transmettre ses compétences et savoirs-faire.*
Objectifs **Actions** à poursuivre ou à construire	→ **Offrir des espaces d'expérimentation valorisant les compétences individuelles** → **Permettre à tous les publics des temps d'échanges et de rencontres** **À poursuivre :** • Accompagnement de collectifs thématiques : jardins, ... • Accompagnement des groupes d'habitant·e·s dans leurs envies et leurs projets : groupe Seniors, groupe Familles et parentalité, groupes Enfants, Jeunes, ...

	• Proposition d'ateliers collectifs, ouverts, qui favorisent la découverte et les rencontres entre les personnes • Mise en place d'activités spécifiques, en fonction des besoins identifiés **À construire :** • Renforcer les équipes (bénévoles et / ou salarié·e·s) au regard des besoins dans la limite des moyens mobilisables • Encourager les professionnels à participer aux commissions de pairs organisées par la FACS (accueil, direction, familles / parentalité, enfance - jeunesse) • Mobiliser les bénévoles à prendre part aux formations et à la dynamique de réseau FACS • Agir en adéquation entre les valeurs du Centre Socio-culturel et les normes en vigueur en direction de toutes les parties prenantes (salarié·e·s / bénévoles)
Indicateurs	Contenu et nombre d'activités portées par les habitant·e·s Existence de groupes d'habitant·e·s et accompagnement de leurs projets Nombre de nouvelles personnes qui participent / s'impliquent Nombre de salarié·e·s / bénévoles participant à la dynamique de réseau

Priorité 4	**Permettre au plus grand nombre d'avoir accès à une alimentation de qualité** *L'accès à une alimentation de qualité est une préoccupation des habitant·e·s du territoire. Le Centre Socio-culturel participe à cette réflexion, pour les enfants qu'il accueille et avec les habitant·e·s impliqués sur cette thématique*
Objectifs **Actions** à poursuivre ou à construire	**→ Proposer des actions sur le thème de l'alimentation, accessibles à différents types de publics** **→ Accompagner les initiatives qui visent à rendre les habitant·e·s acteurs de leur alimentation** **→ En interne, proposer une alimentation de qualité aux différents publics accueillis** **À poursuivre :** • Ateliers et échanges autour de l'alimentation, théoriques et pratiques : éducation à l'alimentation, ateliers cuisine, ... • Accompagnement du jardin partagé • Mise en lien avec des coopératives d'achats • Appropriation par le Centre de Loisirs de la question de l'alimentation des enfants accueillis **À développer :** • En transversalité avec l'ensemble des secteurs du Centre Socio-culturel, mettre en œuvre une réflexion autour de l'alimentation • Dans le cadre des actions Enfants, fournir des goûters de qualité bio et / ou locale • Soutenir les actions de coopération autour de l'accès à une alimentation de qualité pour tou·te·s (groupement d'achats, AMAP, …) • Engager une réflexion sur la mise en place d'une commission « alimentation - qualité »
Indicateurs	Nombre d'ateliers mis en place autour de l'alimentation Analyse de la gestion du jardin partagé Émergence d'un groupe de travail thématique Nombre de goûters fournis

Orientation 3 > Le Centre Socio-culturel accompagne les publics spécifiques
(isolement, vieillissement, précarités, mobilité, handicap)

Le Centre Socio-culturel souhaite rompre l'isolement des publics spécifiques présents sur le territoire : personnes âgées, personnes en situation de précarité, personnes rencontrant des problèmes de mobilité ou en situation de handicap. Il accompagne leur accès aux droits et à l'information.

Priorité 1	**Rompre les isolements : moral, physique, économique, de mobilité, culturel et migratoire…** *L'isolement peut concerner les personnes en précarité, mais peut aussi concerner les personnes âgées, les personnes avec des difficultés de mobilité, les personnes en situation de handicap, ... L'isolement au sens large est une préoccupation du Centre Socio-culturel.*
Objectifs **Actions** à poursuivre ou à construire	→ **Inciter à la mise en œuvre d'actions de solidarité locale pour rompre les isolements** → **Participer à la dynamique autour du bien-viellir sur l'ensemble du territoire** **À poursuivre :** • Mise en place de cours d'alphabétisation • Accompagnement du groupe Seniors sur les thématiques de vieillissement, d'isolement et de mobilité : gym adaptée, temps d'échanges, visites à domicile, covoiturage, droit aux vacances, … • Relais des informations sur les actions autour de la mobilité existantes sur le territoire **À construire :** • Développer des actions de solidarité notamment en termes d'accompagnement à la scolarité et d'alphabétisation • Participer à la dynamique du groupe projet Seniors départemental (séjours, échanges de pratiques et moments conviviaux, …) • Renforcer les partenariats autour des publics fragilisés avec un focus particulier sur les Seniors
Indicateurs	Qualité et nombre d'actions menées autour de la mobilité, du vieillissement, de l'isolement, de la précarité Type et nombre de sollicitations pour mettre en œuvre des actions de solidarité locale et capacité du Centre Socio-culturel à y répondre

Priorité 2	**Accompagner les personnes et les familles face à des situations de handicap** *Le Centre Socio-culturel est interpellé par des habitant·e·s pour les aider à faire face à des situations de handicap, en les accompagnant sur des problématiques collectives ou individuelles liées à l'accueil des enfants en situation de handicap, à la mobilité sur le territoire, aux difficultés des aidants, ...*
Objectifs **Actions** à poursuivre ou à construire	→ **Accompagner les personnes en situation de handicap et leurs aidants** → **Accompagner les familles face au handicap** **À poursuivre :** • Accompagnement du groupe Familles et Handicap • Droit au répit des aidants : organisation de sorties, ... • Organisation d'échanges thématiques autour du handicap • Favoriser l'accueil des enfants ayant des besoins d'accompagnement spécifiques, au sein du Centre Socio-culturel : accueil de loisirs, secteur Jeunes, CLAS, ... (attention spécifique, sur-encadrement, ...) **À construire :** • Temps de partages et d'échanges avec les familles d'enfants ou adultes porteurs de

	handicap • Développement de projets enfance / jeunesse / intergénérationnel autour du handicap. Il est à noter que les nouveaux locaux permettent l'accessibilité de tou·te·s jusqu'alors impossible • Développer l'accueil des enfants porteurs de handicap au sein du Centre de loisirs
Indicateurs	Nombre de rencontres et d'échanges organisés autour des familles et du handicap Capacité d'accueil des enfants ayant des besoins d'accompagnement spécifique Nombre de projets mis en œuvre

Priorité 3	**Accompagner l'accès aux droits et à l'information, et notamment l'accès au numérique** Les évolutions dans les domaines juridique et administratif et l'isolement géographique de notre territoire rendent l'accès au droit difficile pour certaines personnes. Le Centre Socio-culturel peut proposer un soutien individuel ou collectif, porté par des bénévoles ou en lien avec les structures spécialisées.
Objectifs	**→ Renforcer l'Espace Public Numérique** **→ Continuer le travail partenarial avec les acteurs sociaux du territoire** **→ Accompagner les questions concrètes d'accès aux droits sur le territoire pointées par les habitant·e·s concerné·e·s, en lien avec les structures du secteur** **→ Proposer des actions permettant de faciliter l'accès aux droits, à l'information et au numérique**
Actions à poursuivre ou à construire	**À poursuivre :** • Réunions trimestrielles des acteurs sociaux du territoire • Liens et échanges réguliers avec les acteurs intervenant sur l'accès aux droits, les démarches administratives et le numérique • Accompagnement à un accès internet pour les démarches administratives • Questions d'habitant·e·s autour de l'accès aux droits : réunion d'information autour du RSA en lien avec le CMS, ... • Accompagnement des besoins d'appuis rédactionnels (écrivain public) **À construire :** • Aménager et valoriser l'accueil comme un espace d'accès aux droits et de ressources • Être un relais d'information et d'orientation pour les habitant·e·s • Accueillir des associations partenaires de l'accès aux droits
Indicateurs	Contenu et nombre de sollicitations et d'orientations concernant l'accès aux droitx et à l'information Capacité du Centre Socio-culturel à orienter les habitant·e·s sur les questions d'accès aux droits Nombre de personnes accueillies dans le cadre de l'Espace Public Numérique

Orientation 4 > Le Centre Socio-culturel se questionne et renforce sa gouvernance

Le Centre Socio-culturel doit renforcer ses moyens humains au service du Projet Social en favorisant l'implication de nouveaux bénévoles et en renforçant la concertation entre bénévoles et salarié·e·s. Il doit aussi renforcer sa communication sur l'ensemble du territoire.

Priorité 1	**Renforcer les moyens humains bénévoles au sein du Centre Socio-culturel** *Les actions de Revivre s'appuient sur une équipe de salarié·e·s et de bénévoles impliqués, qu'il convient de renforcer.*
Objectifs	**→ Consolider la gouvernance du Centre Socio-culturel** **→ Donner envie aux habitant·e·s de rejoindre le Centre Socio-culturel et d'y rester** **→ Permettre à toute personne désirant s'investir de trouver sa place et de s'impliquer** **→ Étoffer les forces vives de l'association (bénévoles d'actions, de projets et de pilotage)** **→ Renforcer le lien entre tous les participant·e·s au sein du Centre Socio-culturel** **→ Renforcer la formation des bénévoles et des salarié·e·s**
Actions à poursuivre ou à construire	**À poursuivre :** • Accueil des nouvelles volontés, des nouveaux bénévoles • Être présent, de façon régulière, à des événements à l'extérieur du Centre Socio-culturel : marchés, forum des associations, ... • Renforcement des commissions associées, regroupant salariés, administrateurs·trices et adhérent·e·s, autour des actions de Revivre (Enfants – Jeunes - Familles et parentalité) • Appui et renfort des groupes thématiques rassemblant les publics du Centre Socio-culturel (habitant·e·s, salarié·e·s, bénévoles...) autour de projets • Réflexion autour de l'intégration des jeunes / adolescent·e·s dans le fonctionnement du Centre Socio-culturel • Organisation de temps de convivialité réguliers pour renforcer la cohésion dans l'association : repas partagés, vœux, galettes, ... • Renforcement des temps d'échanges et de travail entre bénévoles et salarié·e·s • Porter une attention particulière à la convivialité des instances **À construire :** • Travailler l'accueil de nouveaux bénévoles au sein du Conseil d'administration • Renforcer l'équipe des bénévoles intervenant sur les actions • Accompagner la montée en compétence des administrateurs·trices par de la formation collective (stratégie, relations humaines, gestion financière, partenariats) • Mettre en œuvre des temps d'échanges réguliers salarié·e·s / bénévoles • Développer des espaces d'échanges et de débats sur des thèmes particuliers • Consolider la confiance salarié·e·s / bénévoles • Engager un travail de consolidation de la gouvernance partagée (co-présidence, co-secrétariat, co-trésorerie) • Mise en œuvre d'actions fédératrices associant l'ensemble des acteurs du Centre Socio-culturel
Indicateurs	Nombre de temps de convivialité organisés Nombre de temps d'échanges et de travail entre bénévoles et salarié·e·s Nombre de formation des bénévoles sur la gestion sociale de la structure Nombre de nouveaux bénévoles dans les instances (notamment jeunes et parents)

Priorité 2	**Renforcer la communication interne et la cohérence entre le Projet Social et le fonctionnement associatif**
Objectifs **Actions** à poursuivre ou à construire	**→ Renforcer la communication en interne au Centre Socio-culturel** **→ Renforcer l'esprit d'équipe bénévoles / salarié·e·s** **→ Garantir un fonctionnement démocratique des instances dans le respect des personnes, le respect de la liberté d'opinion, d'expression et de conscience des membres et dans le respect de la laïcité** **→ Garantir la transparence de la gouvernance et de la gestion financière** **À poursuivre :** • Communication des actions du Centre Socio-culturel en interne, aux adhérents, aux bénévoles • Coordination interne des actions liées à la parentalité par l'animatrice Collectif Familles • Réunions régulières des groupes de travail thématiques et des commissions associées, incluant les salariés, des administrateurs·trices et des adhérents souhaitant s'investir au sein de la structure • Une animation des instances qui permet la prise de parole et l'écoute de chacun • Diffusion des comptes rendus des instances associatives et des commissions de travail thématiques au plus grand nombre • Appropriation et application du schéma de délégation des responsabilités par les équipes bénévoles et salariées ; mise à jour et information régulière de ses évolutions **À construire :** • Faciliter la prise de poste des nouveaux salarié·e·s tout au long du projet • Inciter les bénévoles et salarié·e·s à se former à la coopération
Indicateurs	Analyse de la circulation de l'information en interne au Centre Socio-culturel Réalité du partage de la parole dans les différentes instances associatives, commissions et groupes de travail Qualité des relations au sein de l'équipe élargie

Priorité 3	**Renforcer la communication en externe pour mieux faire vivre le Projet Social, en restant à l'écoute du territoire et de ses habitant·e·s**
Objectifs **Actions** à poursuivre ou à construire	→ Mieux faire connaître le Centre Socio-culturel et son projet – travailler sur la perception du Centre Socio-culturel par les habitant·e·s → Continuer à identifier les « publics cibles » et les moyens adaptés sur le territoire pour renforcer la communication externe → Collecter « en continu » la parole des habitant·e·s du territoire pour permettre une identification régulière et précise des besoins **À poursuivre :** • Diffusion des actualités du Centre Socio-culturel • Développement de moyens de communication adaptés à nos objectifs (site internet, réseaux sociaux, ...) • Mise en place d'outils adaptés et renforcement des outils existants pour collecter la parole des habitant·e·s du territoire **À construire :** • Mettre en œuvre une communication autour du nouveau Projet Social 2022-2025 • Communiquer sur les nouveaux locaux
Indicateurs	Existence d'outils de communication adaptés à différents publics Existence d'outils adaptés pour recueillir la parole des habitant·e·s

LA VIE ASSOCIATIVE

1. LES INSTANCES STATUTAIRES

Les statuts adoptés en 2012 et révisés en 2020 définissent clairement l'objet de l'association, ses valeurs et l'organisation de ses instances statutaires.

Le **Conseil d'administration** est composé de membres adhérents et de membres de droit (actuellement, un représentant de la Communauté de Communes, un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales et un de la Mutuelle Sociale Agricole).

L e **schéma de délégation des responsabilités**, adopté en Conseil d'administration, fixe les règles de gouvernance sur les principaux secteurs de l'association, à savoir :

- ✔ Élaboration, mise en œuvre et évaluation du Projet Social et des activités,
- ✔ Gestion des ressources humaines salariées,
- ✔ Gestion des ressources humaines bénévoles,
- ✔ Gestion financière et budgétaire,
- ✔ Relations partenariales,
- ✔ Secrétariat associatif.

Pour chacun de ces secteurs, les relations entre les différents groupes ou personnes qui y participent sont précisées. Il clarifie notamment les responsabilités et le rôle du Conseil d'administration, du Bureau et des commissions.
Celui-ci doit être révisé dans le courant du nouveau Projet Social.

L e **Bureau** est composé au maximum de 8 membres : 2 co-président·e·s, 2 co-trésoriers·rières, 2 co-secrétaires, 2 administrateurs·trices.

Le Conseil d'Administration se réunit au minimum une fois par mois.
Le Bureau se réunit au minimum une fois par mois également, en alternance.

2. LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Différentes commissions et groupes de travail existent au sein du Centre Socio-culturel :

- ✔ Les **commissions fonctionnelles permanentes** : Il s'agit actuellement de la commission Ressources Humaines. Sa composition et son champ d'action sont définis dans le schéma de délégation des responsabilités. Les commissions Finances et Communication qui ont au départ été établies ne fonctionnement pas actuellement et leurs thématiques ont été transférées au Bureau et au Conseil

d'Administration.

- ✔ Les **commissions de travail associées** : Elles associent administrateurs·trices, bénévoles et salarié·e·s pour assurer la mise en œuvre des orientations du Projet Social.
- ✔ Les **groupes de travail** : Ils sont chargés de travailler sur des actions ou des projets dont le cadre est déjà validé par le Conseil d'administration. Ils peuvent s'inscrire dans la durée ou être ponctuels, selon les besoins d'action.

Les comptes rendus de ces différentes commissions ou groupes sont diffusés à l'ensemble des administrateurs·trices. Ils peuvent si besoin faire l'objet d'échanges en Conseil d'administration.

3. L'ORGANISATION DU TRAVAIL ASSOCIÉ BÉNÉVOLES / SALARIÉ·E·S

Le Centre Socio-culturel Revivre met en œuvre différentes formes de travail associant bénévoles et salarié·e·s à toutes les étapes de ses besoins : conception, mise en œuvre et portage des actions. Ce travail associé est régulièrement revu et adapté pour répondre au souhait d'inclusion du plus grand nombre (parents, bénévoles d'activités, partenaires, ...) au sein des différentes instances et axes de travail de l'association.
Les commissions de travail associées ont ainsi été repensées pour permettre d'accueillir toute personne souhaitant s'investir dans un ou plusieurs axes d'action du Centre Socio-culturel.

Les différents groupes de travail sont accompagnés par un·e salarié·e mais peuvent aussi être coordonnés et animés par des bénévoles.
Cependant, il est à noter que certaines actions du Centre Socio-culturel sont quasi exclusivement gérées par les salarié·e·s. L'un des objectifs du Projet Social est d'évoluer vers une implication croissante des bénévoles, et notamment des parents.

L'ACCUEIL

1. LES LOCAUX DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

Les nouveaux locaux du Centre Socio-culturel, dans lesquels nous avons emménagé en décembre 2020, sont beaucoup plus fonctionnels que les anciens, mais la perte de 60 m² de surface complexifie l'organisation du travail. La cour extérieure est un atout indéniable et le plain-pied nous permet d'accueillir tous les publics, y compris ceux à mobilité réduite.

Les locaux de Revivre sont proches du centre-ville des Vans, à proximité des écoles, de la médiathèque et de l'espace sportif et culturel

2. L'ESPACE D'ACCUEIL – LES HORAIRES

Avec l'arrivée dans ces nouveaux locaux, l'accueil a été complètement repensé. Cet accueil comprend, bien sûr la fonction secrétariat / accueil du Centre Socio-culturel, mais aussi la fonction direction, afin que ces deux fonctions soient proches du public.
Cet espace est aussi composé d'un espace convivial (café, thé, ...) et de l'Espace Public Numérique.

L'accueil du Centre Socio-culturel est ouvert du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le mardi de 16 h à 18 h seulement du fait de la réunion d'équipe hebdomadaire.

3. LE RECUEIL DES PROJETS ET DES ENVIES D'AGIR

Dans le cadre des valeurs du Centre Socio-culturel, transversales aux différentes orientations du Projet Social, figure la disponibilité pour l'accueil des habitant·e·s et pour la réalisation de projets portés par les habitant·e·s.

Une des priorités du Projet Social est de « Maintenir et développer l'accueil, l'écoute, le « aller vers » l'ensemble des habitant·e·s et des partenaires »

Au-delà de la personne salariée en charge de l'accueil et du secrétariat, l'accueil est porté par l'ensemble de l'équipe du Centre Socio-culturel dans le cadre des relations aux publics, en fonction des missions de chacun·e.

Au sein du Centre Socio-culturel, différents temps d'accueil et d'écoute sont mis en œuvre :

- ✔ **Aux heures d'ouverture** du secrétariat, la chargée d'accueil est présente pour informer et orienter toute personne venant au Centre Socio-culturel pour prendre des renseignements, procéder à une inscription, échanger sur le mode de fonctionnement du centre et les différentes actions mises en œuvre.
- ✔ La **Pause-café** permet d'accueillir tous les mardis matin ceux qui souhaitent échanger, partager des idées et des questionnements, entre les présent·e·s et avec les salarié·e·s du Centre Socio-culturel. L'animatrice Familles est en charge de ce temps d'accueil, mais en son absence les autres salarié·e·s prennent la relève.

En dehors des murs du Centre Socio-culturel, sont organisées :

- ✔ des **écoutes dans les écoles** du territoire de l'intercommunalité, le jeudi matin, par l'animatrice Familles,
- ✔ des **écoutes chez les partenaires sociaux** du territoire (Restos du Cœur, Secours Catholique, ...).

Le Centre Socio-culturel souhaite développer les temps d'écoute et de présence en dehors de ses locaux, en allant à la rencontre des habitant·e·s de l'intercommunalité. Différentes modalités sont envisagées, comme des pauses-café itinérantes, des temps de présence réguliers sur les marchés, ...

Ces temps d'accueil et de rencontres permettent de recueillir les ressentis, les projets et les souhaits des habitant·e·s et d'envisager les formes de mise en actions. Il permet aussi d'accueillir de nouvelles envies bénévoles au sein de l'association.

4. L'ORGANISATION DE LA FONCTION ACCUEIL ENTRE BÉNÉVOLES ET SALARIÉ·E·S

Dans le quotidien de la structure, l'accueil est animé par les salarié·e·s. Cependant le rôle des administrateurs·trices et des bénévoles est essentiel dans l'accueil de nouvelles volontés bénévoles au sein de la structure. C'est en effet le plus souvent par la connaissance d'un bénévole ou d'un usager du Centre Socio-culturel que de nouvelles personnes se présentent à Revivre, lors d'une Pause-café, pour proposer ou pour s'inscrire dans une action bénévole ou un projet accompagné par le Centre Socio-culturel.

Par ailleurs, au sein de l'orientation autour de la gouvernance du projet, il est prévu d'être présent de façon régulière à des événements à l'extérieur du Centre Socio-culturel (présence sur les marchés, au forum des associations, ...) afin de faire connaître Revivre et d'accueillir de nouvelles personnes au sein de la structure. Cette action se fera avec l'implication régulière des bénévoles.

L'IMPLICATION DE LA POPULATION

L'implication des habitant·e·s dans la mise en œuvre du Projet Social du Centre socio-culturel Revivre est une priorité pour les quatre années à venir.

1. L'ORGANISATION DU TRAVAIL POUR PERMETTRE L'ACCOMPAGNEMENT D'INITIATIVES POPULAIRES ÉMERGENTES

Le Centre Socio-culturel est souvent connu par les habitant·e·s par le biais de l'accueil des enfants, via les séjours et le Centre de loisirs. Bien qu'un travail important sur la communication du Centre Socio-culturel ait été fait, notamment avec la refonte de la charte graphique et la mise en place d'outils de communication (plaquette annuelle, actualités mensuelles, site Internet, …), la communication reste un secteur à renforcer pour que Revivre soit mieux identifié comme lieu ressource pour accompagner les projets collectifs.

La communication externe reste un enjeu important, ainsi que les actions menées en partenariat avec différentes structures (et ce sont deux priorités de notre Projet Social).

La référente Familles travaille beaucoup sur l'animation d'actions de développement social local en lien avec les familles et la parentalité.

Les pauses-café, les écoutes dans différents lieux du territoire de l'intercommunalité et dans les écoles, sont autant de temps permettant d'entrer en contact avec de nouveaux publics, de faire connaître les actions du Centre Socio-culturel et d'orienter ensuite les personnes vers un groupe existant ou de lancer de nouvelles dynamiques collectives.

2. L'ORGANISATION DE GROUPES ET COMMISSIONS OUVERTS À LA POPULATION

Le fonctionnement des groupes de travail a été défini ci-dessus (voir « La vie associative »).

Les commissions et les groupes de travail sont aussi ouverts au plus grand nombre et peuvent avoir des fonctionnements variés, définis par les personnes qui les composent.

3. LES PROJETS / ACTIONS D'INITIATIVES POPULAIRES, LEURS INTERACTIONS AVEC LE PROJET SOCIAL

Le Projet Social fixe les grandes orientations et les priorités du Centre Socio-culturel pour les quatre années à venir.

Les objectifs opérationnels et les actions, en cours ou à construire, sont l'aboutissement du précédent Projet Social ou ont émergé au cours du renouvellement du projet.

Cependant, de la posture d'écoute et d'accompagnement de projets, voulue par Revivre, résulte que la totalité des actions à mettre en œuvre pour quatre ans ne peut être présentement définie. Le Centre Socio-culturel a la volonté de rester en lien permanent avec son territoire et de permettre que ses habitant·e·s puissent faire évoluer leurs façons de faire, voire leurs priorités.

4. LA PLACE DE LA POPULATION DANS LE PORTAGE DES ACTIONS

Les habitant·e·s participent au Centre Socio-culturel de différentes manières :

- En portant une action : C'est le cas par exemple des ateliers pour adultes (calligraphie et encadrement, menuiserie, informatique, alphabétisation, ...) qui sont portés et animés par des bénévoles.
- En participant comme bénévole à des actions mises en œuvre au sein de la structure, comme le CLAS, le groupe Jardin partagé, ...
- En lançant des initiatives collectives.

Dans certains secteurs, le renforcement de la participation des habitant·e·s – et notamment des parents – est l'un des objectifs du Projet Social, par exemple pour l'accueil de loisirs ou les actions autour de la parentalité.

LES PARTENARIATS

Revivre travaille en étroite collaboration et en partenariat avec de très nombreux partenaires associatifs et institutionnels sur le territoire. Ces partenariats nous permettent de mener à bien les différentes orientations et priorités de notre Projet Social.
Beaucoup de partenariats sont attachés au territoire historique du Centre Socio-culturel, et le renforcement des partenariats sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes est une priorité pour le Projet Social 2022-2025.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- **Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes** > Convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens, prise en charge financière de la location des locaux et des charges locatives, financements dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, membre de droit du Conseil d'administration.
- **Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche** > Prestations de services (Accueil de loisirs sans hébergement, Contrat local d'accompagnement scolaire, Animation globale, Animation Familles, Animation Jeunes), aides sur ses Fonds Propres, soutien technique, membre de droit du Conseil d'administration.
- **Conseil Départemental de l'Ardèche** > Subvention de fonctionnement, aide au poste d'agent de développement associatif, soutien sur projets, membre de droit du Conseil d'Administration.
- **Mutualité Sociale Agricole Ardèche-Drôme-Loire** > Convention pluriannuelle d'animation globale, prestation de service Accueil de loisirs sans hébergement, membre de droit du Conseil d'administration.
- **CARSAT Rhône-Alpes** > Soutien sur projets.
- **État** > Soutien financier au poste animatrice Familles.

LES PARTENARIATS D'ACTIONS

- ***Accueil d'associations*** *(mise à disposition de locaux sur convention spécifique)* >
  - Mobilité 26-07 : Cours de code de la route
  - L'Oiseau Bleu : Référent RSA
  - Entente Pierre Valdo : Accueil de populations immigrées

- ***Partenariats pour des projets communs, réguliers ou ponctuels*** >
  - Mairies du territoire
  - CCAS (centres communaux d'actions sociales) du territoire
  - Centre Médico-Social
  - Cévennes d'Ardèche, office de tourisme du Pays des Vans en Cévennes et du Pays Beaume - Drobie
  - Accueil de loisirs intercommunal Les Balladins
  - Crèche intercommunale Les Poussins
  - Foyer Socio-Éducatif du collège Léonce Vieljeux
  - Médiathèque intercommunale et bibliothèques communales
  - Associations sportives et culturelles du territoire (Semaine Intercommunale)
  - Associations diverses : ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), Amnesty International Ardèche Sud, Éclats d'Écrire, Les Restos du Cœur, L'îlot Z'enfants, Secours Catholique, Siel Bleu, Vivre chez Soi, ...
  - Maison de retraite Le Roussillon, Centre hospitalier des Cévennes Ardéchoises – site de Chambonas (médecine, soins de suite et de réadaptation, maison de retraite EHPAD / UPG, accueil de jour)
  - Prestataires de sports et loisirs de pleine nature
  - Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux, centres sociaux de Valgorge et Le Palabre à Aubenas

- ***Partenaires éducatifs :***
  - Collège Léonce Vieljeux
  - Écoles primaires de Gravières, Les Assions et Les Vans (publique et privée)

LES RESSOURCES HUMAINES

LES RESSOURCES HUMAINES INTERNES

Les ressources bénévoles

Le Centre Socio-culturel compte une trentaine de bénévoles réguliers animant les actions proposées : accompagnement à la scolarité primaire et collège, ateliers pour adultes, ...
D'autres personnes sont actives sur des groupes : groupe Seniors, commission Parentalité, ...
D'autres enfin sont impliqués dans les instances associatives : Conseil d'administration (10 membres adhérents au 16 octobre 2020, date de la dernière assemblée), Bureau, commission Ressources Humaines, ...

On note un resserrement du groupe de bénévoles actifs depuis le précédent Projet Social et une orientation prioritaire du Centre Socio-culturel est de questionner sa gouvernance afin notamment de favoriser l'implication de nouveaux bénévoles au sein de la structure.

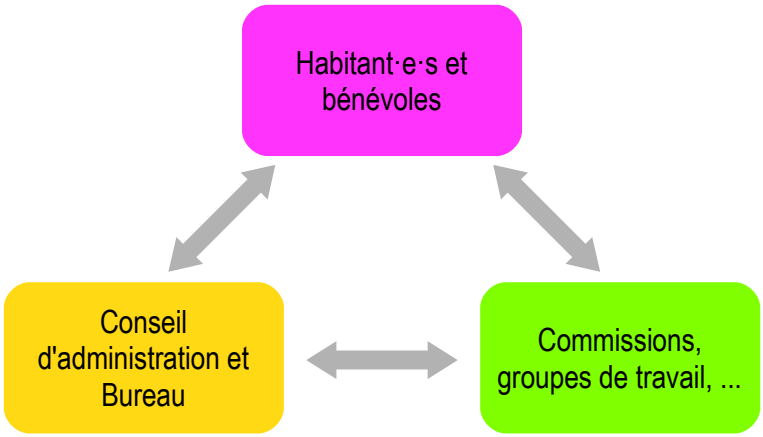

Interactions entre les différentes ressources bénévoles du Centre Socio-culturel

Les ressources salariées

Au niveau des salarié·e·s, l'équipe des permanents est composée de 6 personnes :

- Direction, 1 ETP en CDI
- Secteur Familles, 1 ETP en CDI
- Secteur Enfants, 1 ETP en CDI
- Secteur Jeunes, 1 ETP en CDI
- Accueil – secrétariat, 0,8 ETP en CAE, prévision d'un passage en CDI en juin 2022
- Entretien et repas Centre de loisirs, 0,7 ETP en CDI

Cette équipe est renforcée par 4 à 8 animateurs en CEE (Contrat d'Engagement Éducatif) pour le Centre de loisirs et l'Accueil Jeunes, suivant les périodes de l'année.

Organigramme de l'équipe salariée

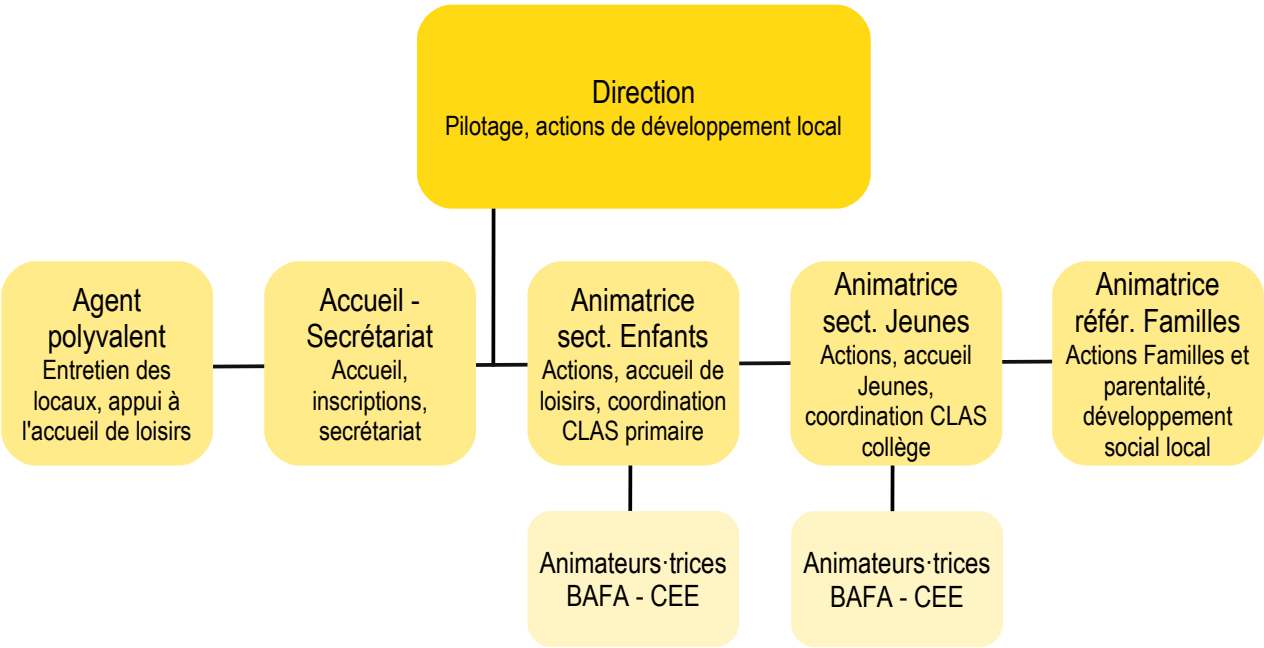

LES RESSOURCES HUMAINES EXTERNES

Le Centre Socio-culturel est impliqué dans la vie de la **Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux** (FACS) à différents niveaux :

- Le directeur est élu au sein du Conseil d'administration de la FACS
- Participation régulière aux commissions enfance jeunesse
- Participation régulière aux commissions Familles
- Participation régulière aux comités des directeurs

Les différents lieux de partage et de réflexion animés par la FACS sont un espace important pour les salarié·e·s du Centre Socio-culturel. Ils permettent notamment que se mettent en place des projets collectifs (notamment les séjours Enfants et Jeunes organisés dans le cadre de la FACS avec d'autres centres sociaux).

Par ailleurs, la FACS apporte un soutien technique précis sur les différentes difficultés qui peuvent être rencontrées dans la structure.

Enfin, Revivre entretient aussi des liens avec l'AURACS (Union Auvergne Rhône-Alpes des Centres Sociaux), notamment pour l'accompagnement des projets auprès de la CARSAT Rhône-Alpes et un accompagnement sur des demandes de formation qualifiantes pour les professionnel·le·s.

LES RESSOURCES FINANCIERES

Les pourcentages sont calculés sur le compte de résultat de l'exercice 2019, celui de 2020 étant « faussé » par la crise sanitaire.

LES COTISATIONS ET PARTICIPATIONS DES USAGERS

9,5 % auxquels il faut ajouter les prestations de service et aide aux tiers de la CAF de 10 %, ce qui fait un total de 19,5 %.

Les participations des usagers représentent 9% des produits du compte de résultat 2019. Elles concernent essentiellement le Centre de Loisirs (participations et aides aux vacances), mais également les participations aux ateliers pour adultes ou aux ateliers de loisirs éducatifs qui prolongent l'accompagnement à la scolarité, ainsi que les participations aux frais pour certaines actions, notamment pour les sorties seniors et familles.

LES SUBVENTIONS STRUCTURELLES

CAF → 25,32 %

- Prestation de service Animation Globale et prestation de service Actions Collectives Familles

Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes → 31,95 %

- Subvention fonctionnement du Centre Socio-culturel et des secteurs Jeunes et Familles, Contrat Enfance Jeunesse → 23,45 %
- Prise en charge du coût des locaux → 8,50 %

Conseil Départemental → 8,3 %

- PLA, actions Jeunes et Seniors, aides à l'emploi

État → 1,24 %

- FONJEP et aides à l'emploi

LES SUBVENTIONS SUR PROJETS

CARSAT → 2,38 %

- Projet Seniors

CAF → 7,8 %

- Expérimentation Ados, REAAP, soutien sur Fonds Propres, Promeneur du Net

Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes → 3,19 %

- Semaines intercommunales

BUDGETS PREVISIONNELS
Exercices 2022 > 2025

CHARGES		2022	PRODUITS		2022
N° compte	Libellé		N° compte	Libellé	
602120	Fournitures pour activités	6 000	706100	PS AGC	62 000
602140	Alimentation boisson	2 000	706623	PS ACF	23 350
602150	Informatique	500		PS CDL	14 500
606100	Eau Gaz Électricité Combustibles	8 000	706240	Fonds d'accompagnement CAF	14 000
606110	Carburant	1 000	706410	PS CLAS	6 600
606310	Produits d'Entretien	1 400	706420	Participations non déductibles PS	29 000
606320	Petit Équipement Outillage	1 800	708300	Locations diverses consenties	200
606330	Produits pharmaceutique	200	708800	Autres produits annexes	600
606400	Fournitures de bureau	1 200	**TOTAL 70**	**VENTES DE PRESTATIONS**	**150 250**
TOTAL 60	**ACHATS**	**22 100**	741100	ÉTAT FONJEP	3 553
611100	Sous traitance pour activités	19 000	741200	ÉTAT Aide à l'Emploi	750
613200	Locations immobilières	19 440	**741**	**SUB-PRESTATIONS ÉTAT**	**4 303**
613500	Locations mobilières	3 000	742100	RÉGION Cohésion Sociale	0
615500	Entretien et réparation de véhicules	500	742200	RÉGION Aide à l'Emploi	0
615600	Contrat d'entretien CIAM et AIGA	3 000	742300	RÉGION Autres financements	0
616000	Assurances	3 500	**742**	**SUB-PRESTATIONS RÉGION**	**0**
618100	Documentation	100	743100	DÉPARTEMENT PS	2 300
618600	Formation des bénévoles	1 000	743200	DÉPARTEMENT Aide à l'Emploi	4 600
TOTAL 61	**SERVICES EXTERIEURS**	**49 540**	743300	DÉPARTEMENT PLA	10 400
622600	Rémunération d'honoraires	13 600	743400	DÉPARTEMENT Autres financements	9 300
623000	Publicité publications	3 000	**743**	**SUB-PRESTATIONS DÉPARTEMENT**	**26 600**
624800	Transport pour activités	13 000	744100	COMMUNES Sub. Affectées	10 000
625000	Frais de déplacement du personnel	500	744120	COMMUNES Sub. non affectées	
625700	Missions Réceptions	1 000	744300	COMMUNES Autres financements	
626100	Frais postaux	1 000	**744**	**SUB-PRESTATIONS COMMUNES**	**10 000**
626200	Frais de télécommunication	2 400	**7451**	**SUB-PRESTATIONS MSA**	**5 500**
627000	Services bancaires et assimilés	300	745210	CAF FONDS PROPRES	15 000
628100	Cotisation (FACS)	3 300	745220	CAF REAAP	4 000
628110	Cotisations autres	60	745230	CAF PROJETS JEUNES	5 000
628201	Restauration Enfants et Jeunes	12 000	745240	CAF FONCT. JEUNESSE	20 300
628600	Frais de formation professionnelle	2 000	**7452**	**CAF SUBVENTIONS D'EXPLOIT.**	**44 300**
TOTAL 62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**	**52 160**	746100	INTERCOM. Convention CDL	43 000
631100	Taxe sur salaires	0	746200	INTERCOM. Convention globale	40 600
633300	Formation professionnelle continue	5 500	746300	INTERCOM. Convention SI	5 000
635100	Taxes diverses	0	746400	INTERCOM. EPN	0
TOTAL 63	**IMPOTS ET TAXES**	**5 500**	746500	INTERCOM. AJIR	0
641100	Salaires bruts CDI	154 297	746600	INTERCOM. Loyer et charges	27 440
641130	Salaires CEE	34 000	**746**	**SUB-PRESTATIONS INTERCOM.**	**116 040**
641200	Dotation aux congés payés	3 400	**747**	**SUB-PRESTATIONS ENTREPRISES**	**0**
645000	Cotisations sociales	45 496	**748**	**SUB-PROJETS AUTRES FINANC.**	**8 000**
647500	Médecine du travail	800	**TOTAL 74**	**SUBVENTIONS**	**214 743**
TOTAL 64	**CHARGES DE PERSONNEL**	**237 993**	756000	Cotisations Adhésions	3 000
651600	Droits d'auteurs (SACEM,SACD, ...)	0	757000	Quote part Sub. Investissement	9 000
654000	Pertes sur créances irrécouvrables	0	758200	Remboursement FAF	2 000
TOTAL 65	**AUTRES CHARGES**	**0**	**TOTAL 75**	**AUTRES PRODUITS GESTION**	**14 000**
660000	Charges financières	0	**TOTAL 76**	**PRO FINANCIERS**	**300**
TOTAL 66	**Charges financières**	**0**	770000	Produits exceptionnels	0
670000	Charges exceptionnelles	0	775000	Produits Exercices antérieurs	0
TOTAL 67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**0**	777000	Quote part Sub. Investissement	0
681110	Dotations aux amortissements	9 000	**TOTAL 77**	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**0**
681500	Dotations aux provisions	3 000	781500	Reprise sur provisions	0
689400	Engag. réalisés sur subv. attribuées	0	789000	Report Ress. non affectées	0
TOTAL 68	**DOTATION AMORT. /PROVISIONS**	**12 000**	**TOTAL 78**	**REPRISE DES PROVISIONS**	**0**
			TOTAL 79	**TRANSFERT DE CHARGES**	**0**
TOTAL DES COMPTES 6		**379 293**	**TOTAL DES COMPTES 7**		**379 293**
861100	Mise à disposition de locaux	0	871100	Mise à disposition de locaux	0
861200	Mise à disposition de matériel	0	872000	Mise à disposition de matériel	0
861300	Contribution bénévolat	100 000	873000	Contribution bénévolat	100 000
TOTAL 86	**ÉLÉMENTS SUPPLÉTIFS**	**100 000**	**TOTAL 87**	**ÉLÉMENTS SUPPLÉTIFS**	**100 000**
	TOTAL DES CHARGES	**479 293**		**TOTAL DES PRODUITS**	**479 293**

2023	CHARGES		2023	PRODUITS	
CPTES	INTITULÉS COMPTES		CPTES	INTITULÉS COMPTES	
60	Achats	23 000	70	Vente de produits finis prestataires	152 000
61	Services extérieurs	51 000			
62	Autres services extérieurs	53 200			
63	Impôts et taxes	5 600			
64	Frais de personnel	241 500	74	Subventions d'exploitation	216 000
65	Autres charges de gestion courante	0	75	Produits de gestion	15 000
66	Charges financières	0	76	Produits financiers	300
67	Charges exceptionnelles	0	77	Produits exceptionnels	0
68	Dotations aux amortissements et provisions	9 000	78	Reprise sur provisions	0
69	Impôt sur les bénéfices	0	79	Transfert de charges	0
	SOUS TOTAL	**383 300**		**SOUS TOTAL**	**383 300**
86	Contributions bénévolat	110 000	87	Contrepartie des contributions	110 000
	TOTAL DES CHARGES	**493 300**		**TOTAL DES PRODUITS**	**493 300**

2024	CHARGES		2024	PRODUITS	
CPTES	INTITULÉS COMPTES		CPTES	INTITULÉS COMPTES	
60	Achats	23 000	70	Vente de produits finis prestataires	154 000
61	Services extérieurs	51 000			
62	Autres services extérieurs	54 000			
63	Impôts et taxes	5 700			
64	Frais de personnel	245 100	74	Subventions d'exploitation	218 000
65	Autres charges de gestion courante	0	75	Produits de gestion	15 500
66	Charges financières	0	76	Produits financiers	300
67	Charges exceptionnelles	0	77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements et provisions	9 000	78	Reprise sur provisions	
69	Impôt sur les bénéfices		79	Transfert de charges	
	SOUS TOTAL	**387 800**		**SOUS TOTAL**	**387 800**
86	Contributions bénévolat	120 000	87	Contrepartie des contributions	120 000
	TOTAL DES CHARGES	**507 800**		**TOTAL DES PRODUITS**	**507 800**

2025	CHARGES		2025	PRODUITS	
CPTES	INTITULÉS COMPTES		CPTES	INTITULÉS COMPTES	
60	Achats	24 000	70	Vente de produits finis prestataires	157 000
61	Services extérieurs	52 000			
62	Autres services extérieurs	55 000			
63	Impôts et taxes	5 800			
64	Frais de personnel	249 000	74	Subventions d'exploitation	221 500
65	Autres charges de gestion courante	0	75	Produits de gestion	16 000
66	Charges financières	0	76	Produits financiers	300
67	Charges exceptionnelles	0	77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements et provisions	9 000	78	Reprise sur provisions	
69	Impôt sur les bénéfices		79	Transfert de charges	
	SOUS TOTAL	**394 800**		**SOUS TOTAL**	**394 800**
86	Contributions bénévolat	130 000	87	Contrepartie des contributions	130 000
	TOTAL DES CHARGES	**524 800**		**TOTAL DES PRODUITS**	**524 800**

EVALUATION FINALE
DU PROJET SOCIAL 2022-2025

LES MODALITÉS DE L'ÉVALUATION FINALE

- La démarche d'évaluation sera pilotée par un groupe d'administrateurs·trices et la direction.

- Un diagnostic du territoire sera effectué au cours de l'année 2025. Il associera un travail porté par des habitant·e·s et des temps de travail avec les partenaires du territoire.

LES CHAMPS SUR LESQUELS PORTERA CETTE ÉVALUATION EN REGARD DES ORIENTATIONS DU PROJET SOCIAL

L'ensemble des champs du Projet Social sera évalué. Cependant, certains objectifs restent récents et feront l'objet d'une évaluation plus particulière :

- Le développement de l'« itinérance » des actions du Centre Socio-culturel, le rayonnement de ses actions sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité.
- La mise en œuvre des axes Familles et parentalité du Projet Social.
- Le développement du secteur Jeunes.
- Le renforcement de la gouvernance du Centre Socio-culturel, et notamment le renforcement de ses ressources bénévoles et de sa communication, en interne et en externe.
- Le renforcement de l'implication des parents dans le Centre Socio-culturel.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR CONDUIRE LE PROCESSUS PENDANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOCIAL

- Une démarche d'évaluation annuelle mettant en avant un axe du Projet Social a été initiée avec la CAF fin 2015. Cette démarche sera continuée tout au long du Projet Social 2022-2025.

- Le rapport annuel synthétise l'ensemble des actions menées lors de l'année écoulée. Il en ressort un bilan quantitatif et qualitatif des actions menées.

- Fin 2024, un Conseil d'administration se penchera sur les modalités de l'évaluation globale du Projet Social 2022-2025. Il précisera les outils à mettre en place pour y parvenir.

ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES
PROJET 2022-2025

« Dessine-moi la famille », activité Centre de loisirs 2021

1. INTRODUCTION

« Un projet Animation Collective Familles (ACF) dans les centres sociaux, c'est un projet de soutien à la parentalité, de veille sociale et d'actions favorisant le bien être familiale en direction des parents, des enfants, des grands-parents et des habitant·e·s. Il vise notamment le renforcement des liens parentaux.
Le projet ACF reconnaît la diversité des familles et la place des habitant·e·s au cœur des décisions. Il découle du Projet Social, il est transversal aux secteurs du centre social et s'appuie sur les liens partenariaux avec les acteurs du territoire.
Le projet se développe grâce à des actions collectives, des activités et des services. Il dépend d'un cadre d'intervention qui lui est propre. Il est coordonné par le / la référent·e Familles et a un budget spécifique. »

Définition collective réalisée par les référent·e·s Familles
lors d'une commission famille / parentalité FACS, le 8 mars 2021

Le projet Animation Collective Familles 2022-2025 intégré au Projet Social présente les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire.
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au

renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarité inter-familiales.

- Coordonner des actions et des services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre Socio-culturel,
- Faciliter l'articulation des actions famille du Centre Socio-culturel avec celles conduites par les partenaires du territoire.

De ce fait, ce projet ACF (Animation Collective Familles) positionne le Centre Socio-culturel comme participant, animateur, coordinateur de la parentalité sur son territoire et il contribue à s'inscrire dans le Schéma départemental de Soutien aux familles.

La réalisation de ce projet repose sur deux missions essentielles pour la référente Familles :

- conduire le projet Familles en adéquation avec le Projet Social,
- faciliter l'articulation entre les actions Familles et parentalité du Centre Socio-culturel avec celles conduites par les partenaires du territoire.

L'année 2020 a été particulière et a bousculé nos fonctionnements internes et nos relations partenariales. Le Centre Socio-culturel a développé de nouvelles façons de travailler et d'« aller vers » pour accompagner les familles tout au long de cette période de crise.

Notre projet Familles est alimenté par les constats faits pendant cette période pour être au plus proche des besoins des familles.

- ✔ Nous travaillerons pour re-créer du lien avec les familles et les mobiliser autour de projets et d'actions collectives.

- ✔ Nous porterons une attention particulière aux familles peu présentes dans le Centre Socio-culturel et notamment aux familles monoparentales et aux parents d'adolescent·e·s ainsi qu'aux familles en situation de fragilité.

- ✔ Notre ambition est, au sein de ce projet Familles, d'être au plus proche des besoins des parents pour répondre aux enjeux de l'ensemble du territoire et pour favoriser l'accueil de toutes les familles dans leurs spécificités.

2. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC ET D'ÉVALUATION

2-1. Éléments d'évaluation du précédent projet en lien avec les questions de famille et de parentalité

La crise sanitaire a amené les habitant·e·s et l'équipe du Centre Socio-culturel à proposer et à adapter différentes démarches pour croiser les regards et évaluer le projet ACF 2017-2020. Nous présenterons ceci comme un « avant » crise sanitaire et un « pendant » crise sanitaire.

Les étapes et les outils de l'évaluation

Avant :

- Septembre 2019 > Participation à la journée de lancement du diagnostic partagé organisé par la FACS, formation et échanges de pratiques / outils.
- Novembre 2019 > Première journée de travail, administrateurs·trices, bénévoles d'activités et salarié·e·s, pour lancer la démarche Projet Social.
- Février 2020 > Constitution du Groupe Moteur avec des administrateurs.trices, des salarié·e·s (directeur, référente Familles) et plusieurs personnes repérées par les uns et les autres.

Pendant :

- Rencontres administrateurs·trices / salarié·e·s, évaluation collective du Projet Social 2017-2020 à l'aide de la grille annuelle du Projet Social et autres outils.
- Rencontres avec les nouveaux conseils municipaux.
- Étude d'une stagiaire en formation DEIS (Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale) : traitement des données froides, interviews de bénévoles d'activités, et des administrateurs.
- Rencontre des Partenaires Sociaux du territoire
- Rencontre avec les élus.es de la Communauté de Communes en novembre pour le bilan annuel, puis une autre en avril pour échanger sur les Grands Axes du futur Projet Social
- Rencontre avec les élus.es des municipalités.
- Participation de la référente Familles au MIS (Mesure Impact Social) Parcours

Synthèse des résultats de l'évaluation : des actions reconnues et à poursuivre …
À l'aide du document repères de la CAF, « les missions repères du référent Familles », de la grille d'évaluation annuelle du Projet Social global et de la Roue des Projets, nous avons évalué les objectifs et les actions conduites en 2017-2020. Nous avons pu mettre en évidence ceux que nous devions maintenir et ceux à reconduire ou à remobiliser et à développer.

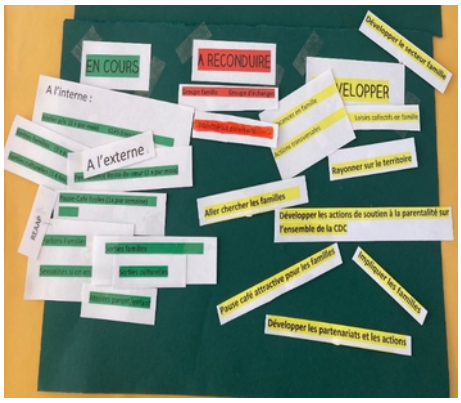

En cours et à maintenir	À reconduire
À l'interne : • Atelier parents – enfants (1 x par mois) CLAS (tous les mardis et jeudis • Sorties Familles (3 x par an) • Sorties culturelles (3 à 4 fois par an), coordination commission Parentalité **À l'externe :** • Pauses-café écoles (1 x par semaine) • Permanence Restos du Cœur (1 x par mois) • Parlons Famille • Projet : Sexualités, si on en parlait ?	• Groupe Familles • Groupe d'échanges • Bibliothèque parentalité

Le travail d'évaluation mené tout au long du renouvellement du Projet Social a permis de montrer le besoin de continuité, notamment en ce qui concerne les actions Familles. Le travail engagé par le Centre entre entre 2017 et 2020 est reconnu et identifié par les familles et les partenaires.
Le nouveau projet ACF s'inscrira dans sa continuité et le renforcement des animations collectives familles existantes et dans la poursuite de ses valeurs : l'accueil de toutes les familles et l'accompagnement des plus fragiles.
Le développement devra s'effectuer notamment pour toucher de nouvelles familles et aller sur de nouveaux territoires.

2-2. Diagnostic

Le diagnostic se décompose en deux parties : les données froides (chiffres clés) et les données chaudes liées au diagnostic partagé.

Contexte et données froides

Contexte et situation du territoire vis-à-vis de la compétence parentalité :
Il nous parait nécessaire de préciser le contexte intercommunal dans lequel se situe le Centre Socio-culturel. En effet, l'intercommunalité du Pays des Vans en Cévennes porte les compétences Enfance et Jeunesse mais ne s'oriente pas sur une prise de compétence « parentalité ».
De ce fait, le Centre socio-culturel Revivre est positionné en tant que coordinateur des actions parentalité du territoire de l'intercommunalité. Il est soutenu et reconnu par l'intercommunalité en ce sens.
Ce positionnement est une véritable opportunité pour développer des actions à l'échelle du territoire et notamment pour s'engager dans une forme d'itinérance et d'« aller vers » renouvelé. Cela permet également au Centre Socio-culturel de toucher de nouvelles familles et de nouer de nouveaux partenariats avec les communes (notamment sur le Pays de Jalès).

Les chiffres clés :

- **Population 2017 INSEE : 9 240 habitants sur l'EPCI**, Les Vans étant la commune la plus peuplée (2 672 habitant·e·s) et Montselgues la moins peuplée (82 habitant·e·s).
- Les familles représentent **2 638 ménages** dont 16 % familles sont des familles mono-parentales.
- Au sein des **familles monoparentales 73 % sont des femmes.**
- **Scolarisation :** 1 100 enfants scolarisés entre 6 ans et 17 ans sur le territoire intercommunal.

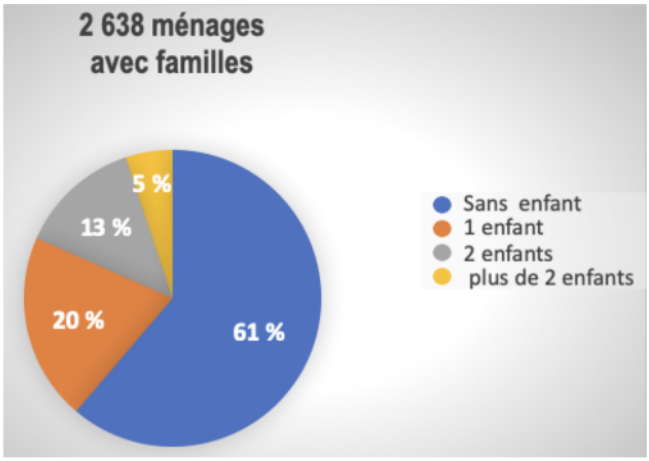

- **Naissances :** Sur les naissances, il est intéressant de noter que si les chiffres restent stables depuis 2010, nous avons repéré un « baby-boom » en 2017, qui se confirme par un nombre important d'inscriptions d'enfants de 4 ans au Centre de loisirs, pour le premier semestre 2021. Il nous faudra donc prendre le temps de « creuser » cette donnée pour en trouver l'explication et voir en quoi elle impactera la vie du territoire à terme.

Les données froides nous montrent que de nombreuses familles monoparentales vivent sur le territoire or celles-ci fréquentent très peu les actions du Centre Socio-culturel. Les actions de soutien à la parentalité, le CLAS et l'ALSH accueillent essentiellement des familles et des familles

recomposées.
Il s'agira, dans le cadre du projet ACF, d'avoir une attention particulière pour ces familles en favorisant leurs accès aux actions et en mettant en place une démarche d'« aller vers » spécifique pour les rencontrer.

Diagnostic partagé et données chaudes

Les différentes démarches d'analyse utilisées « avant » et « pendant » la crise sanitaire ont pu présenter une évaluation pertinente du projet Familles 2017-2020 en démontrant que les objectifs de ce projet sont encore très actuels et à développer. **Pour aller plus loin, nous avons mis en place deux outils de diagnostic : la Roue des Projets et la Mesure d'Impact Social (MIS).**

LA ROUE DES PROJETS :

La **Roue des projets** est un dispositif animé par un.e salarié.e dans des espaces fréquentés par le public, individuellement ou collectivement. Il permet aux personnes interrogées de s'exprimer sur une ou plusieurs des huit thématiques proposées, en écrivant sur un bout de papier un point positif et / ou un point négatif sur l'ensemble du territoire, avant de le glisser dans une boîte. La participation peut donc être anonyme.
Cette roue a été utilisée tant pour l'évaluation du projet que pour le diagnostic sur des temps à l'interne du Centre Socio-culturel : réunions partenaires, pauses-café, ateliers parents – enfants, ALSH, CLAS, ... et à l'externe : Médiathèque, Maraudes, ...

LA MESURE D'IMPACT SOCIAL (MIS) :
une démarche collective en deux étapes
« À la découverte de ce que l'on ne voit pas habituellement »
Cette méthodologie a été co-construite par le groupe des référents Familles des centres sociaux ardéchois dans le cadre d'un travail collectif animé par la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux et accompagné par Pauline Scherer, sociologue au LERIS à Montpellier.
L'objectif de ce projet a été d'identifier en quoi le centre socio-culturel impacte la vie des habitants au-delà de l'évaluation factuelle des pratiques d'activités ou des services proposés par la structure.
Cette recherche se décline en 2 grandes étapes :

- Étape 1 : Alimenter l'évaluation des projets sociaux au travers de l'analyse collective du témoignage de 5 habitant·e·s ou professionnel·le·s par centre. Cette étape a fait le pari d'aller voir globalement ce qui ressort spontanément lorsque l'on demande à des personnes ayant fréquenté le centre en quoi celui-ci a impacté sa vie. Le parti pris a été d'ouvrir l'oreille à tout ce qui est dit à partir d'une question « simple » posée sous plusieurs formes : « Fréquenter le centre social a-t-il changé quelque chose pour vous, dans votre vie ? ».
- Étape 2 : Découvrir les « chemins d'impact » de 10 personnes au sein du centre social et apporter une analyse qualitative et révélatrice de l'action des centres sur le long terme. Cette étape sera développée dans la partie « Évaluation »

Mesure d'impact social pour REVIVIRE :
« Le Centre Socio-culturel, acteur de lien social et animateur de territoire »

Au sein du Centre Socio-culturel Revivre, la référente Familles a pu mener trois entretiens avec des personnes entre 25 et 80 ans. L'analyse des entretiens s'est faite lors de l'analyse collective. Les résultats concordent avec celle-ci. Nous notons notamment les points suivants :

- **Le centre socio-culturel est un repère, un lieu sécurisant, on s'y sent bien. Il offre à certains une alternative à la famille de base.**
  Il est aussi un repère pour l'organisation de son propre temps, les habitants témoignent du rythme que les activités ou les réunions du centre socio-culturel leur donnent. Certains confient qu'être en lien avec le centre leur a permis de retrouver un rythme.

Impact sur l'individu : Représentations du centre de forte intensité au travers de la notion de famille et de maison.

Témoignage d'une habitante de Les Vans : « Le décès de ma maman m'a permis d'avoir plus de temps. J'ai vu la feuille des actus du Centre Socio-culturel au cinéma et j'ai eu envie de venir à la Pause-café pour rencontrer des gens car je ne connaissais personne et on ne peut pas toujours être derrière ses enfants et attendre toujours d'eux et puis pour voir ce que le Centre Socio-culturel proposait comme activités. »

- **Le Centre Socio-culturel permet d'acquérir des savoirs faire et des savoirs être nécessaires à la vie citoyenne, tels que l'esprit critique ou la prise de parole en public**.
  Les notions de reconnaissance et d'engagement qu'apporte le centre à la personne qui s'investit a été très souvent abordé. La conscience de l'engagement apparaît de manière moins prononcée dans les entretiens.

Impact sur l'individu : Le centre « produit » de l'engagement bénévole mais peu conscientisé comme « engagement militant ».

Témoignage d'une bénévole CLAS : « J'allais tous les jours faire l'aide aux devoirs aux enfants de l'école primaire. Aujourd'hui, je viens toujours car c'est devenu comme une famille. Je connais plus tout le monde. »

- **Le Centre Socio-culturel permet également l'ouverture culturelle et l'appréciation des différences de chacun au sein d'espaces où différentes origines et trajectoires se croisent.**
- **Le Centre Socio-culturel contribue à la cohésion du territoire en proposant un ensemble de services et d'activités accessibles à tous les habitant·e·s.** Il assure aussi le relais entre les institutions et les habitants en relayant les informations et en accueillant les différentes permanences sociales notamment dans le domaine de la parentalité et de la famille.

Les points forts à l'issue du diagnostic

Synthèse des forces du centre socio-culturel et du territoire pour le projet ACF :

- Grâce à l'évaluation et au diagnostic, nous constatons que les actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité, telles que les ateliers partagés « parents - enfants » et les sorties Familles, sont maintenant identifiées et fréquentées par les familles du territoire.
- Les temps de sensibilisation et d'information à destination des parents animés par des professionnel·le·s sous forme de conférences ou d'ateliers dans le cadre de notre événement annuel « Parlons famille » sont aussi reconnus et installés.
- La coordination de la commission Parentalité avec les partenaires du territoire est actée et dynamique.
- Les actions d'« aller vers » en place fonctionnent, types Pause-café devant les écoles et permanence d'écoute et d'information sur les temps de distribution alimentaire des Restos du Cœur.

Les points sensibles, enjeux du nouveau Projet ACF

Cette démarche analytique nous amène à maintenir, approfondir, développer, consolider les actions du projet Actions Collectives Familles mais elle met en évidence des points sensibles à développer tels que :

- **L'itinérance des actions collectives famille sur l'ensemble du territoire.**
- **L'accompagnement des familles en allant rencontrer les familles peu présentes dans le Centre Socio-culturel, notamment les parents d'adolescent·e·s et les familles monoparentales.**
- **La poursuite du travail de partenariat et son développement.**

3. PROJET ACF 2022-2025

Au regard du diagnostic, le projet ACF porte sur les axes suivants :

- ✔ L'itinérance des actions collectives familles.
- ✔ L'accompagnement des familles peu présentes sur le Centre Socio-culturel : familles monoparentales et parents d'adolescent·e·s.
- ✔ La poursuite du travail de partenariat et son développement.

Notre projet Familles étant transversal, il s'inscrit dans chacune des orientations du Projet Social par des actions spécifiques et ciblées.

Orientation 1 > Le Centre Socio-culturel, un animateur dans son territoire qui va vers les habitant·e·s et qui favorise le dialogue citoyen

Le Centre Socio-culturel est un espace de rencontre et de dialogue. Pour les quatre ans qui viennent le Centre Socio-culturel souhaite faire vivre et animer l'accueil, vitrine susceptible de faire venir d'autres publics, renforcer l'implication des familles dans les activités régulières et / ou ponctuelles et renforcer son rôle d'animateur de territoire sur les thématiques-clés (identifiées lors du diagnostic) comme la parentalité (aller vers et accompagnement des familles fragilisées), la jeunesse et les mutations du territoire.

Priorité 1	**Maintenir et développer l'accueil, l'écoute, le « aller vers » l'ensemble des habitant·e·s et des partenaires**		
Objectifs 1 et 2	→ **Être un lieu d'accueil ouvert à tou·te·s** en s'appuyant sur l'opportunité donnée par les nouveaux locaux → **Aller vers les habitant·e·s et les partenaires**		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Accueillir AILLEURS	Mettre en place l'accueil des familles / l'écoute orientée sur les thématiques parentalité sur les communes de l'intercommunalité	Développer du temps de présence ACF en collaboration avec le développement de l'accueil sur le Pays de Jalès et les communes de l'intercommunalité	Familles du territoire Communes Associations locales
Mettre en œuvre un espace de « petites annonces solidaires » à l'accueil du CSC : échanges de services, coups de main, orientation des personnes en difficulté	Rendre visible les petites annonces solidaires liées à la parentalité et aider au lien entre les offres et les demandes	Favoriser les micro solidarités Soutenir les familles fragiles / monoparentales / parents d'adolescents Solidarité intergénérationnelle : liens seniors / familles (babysitting solidaire)	Familles du territoire Bénévoles Seniors
Maintenir et développer les accueils Pause-café	Maintenir les pauses-café à l'externe Développer une pause-café familles au sein du centre socio-culturel de manière régulière Développer et réactualiser le fond de la bibliothèque parentalité	Créer un lieu convivial où les familles s'emparent de sujets qui les concernent. (exemple : les samedis matin, propositions de thématiques, interventions de professionnels / bénévoles pour répondre à des problématiques) Créer un temps qui permette le développement	Familles du territoire Partenaires, associations sur la thématique famille

		d'initiatives collectives Créer un lieu ressource et d'orientation pour les familles Ouvrir à toutes les familles le fond de notre bibliothèque parentalité	

Priorité 2	**Maintenir et renforcer les partenariats sur l'ensemble du territoire : publics, privés, associatifs, acteurs de la parentalité, ...**		
Objectif 3	**→ Faciliter l'articulation des actions autour de la parentalité du Centre Socio-culturel et celles conduites par les partenaires du territoire**		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Coordination d'actions autour de la parentalité sur le territoire : repérage des acteurs, actions communes, temps d'échanges, ...	Poursuite de la commission de travail avec les partenaires : commission Parentalité	Échanges sur les actions et les pratiques de soutien à la parentalité du territoire (rencontres 4 fois par an, voire plus en fonction des projets) Animer une veille collective sur les questions de parentalité sur le territoire Organiser des actions collectives : « Parlons famille » journée festive 1 fois par an Cycle d'évènements au printemps sur une thématique identifiée	Familles du territoire Partenaires familles parentalité (voir la liste des partenariats en fin de document)
Tisser des partenariats autour de l'accompagnement des familles et personnes isolées, bénéficiaires de la protection internationale	Prendre contact pour développer des actions spécifiques en partenariat Favoriser l'intégration des familles au sein du centre socio-culturel	Rendez-vous partenariaux avec les associations et les familles Mise en place d'actions et d'ateliers à destination des familles et des enfants	Familles accueillies Partenaires de la protection internationale

Focus sur la commission Parentalité du Pays des Vans en Cévennes

Le Centre Socio-culturel porte un rôle de coordination de cette commission sur le territoire. Il contribue à faire vivre le partenariat « parentalité » à l'échelle de l'intercommunalité. Celui-ci est identifié comme ressource sur cette thématique pour les associations locales, les institutions et les familles.

Elle rassemble 12 partenaires qui se rencontrent 3 à 4 fois par an (selon les projets, la fréquence des rencontres peut augmenter). L'objectif de ces rencontres est d'échanger sur les actions et les pratiques de soutien à la parentalité du territoire et d'organiser des actions collectives communes en réponse aux problématiques identifiées auprès des familles. Il s'agit également d'animer une veille sur les enjeux liés à la famille et à la parentalité sur le territoire.

Elle est coordonnée par la référente Familles qui anime les rencontres, coordonne les actions, prépare des appels à projets (REAAP), recherche et identifie les intervenants potentiels et coordonne leurs interventions.

La référente Familles diffuse les actions parentalité des acteurs du territoire via la commission et fait le lien entre les partenaires.

Actions collectives en cours de la commission Parentalité

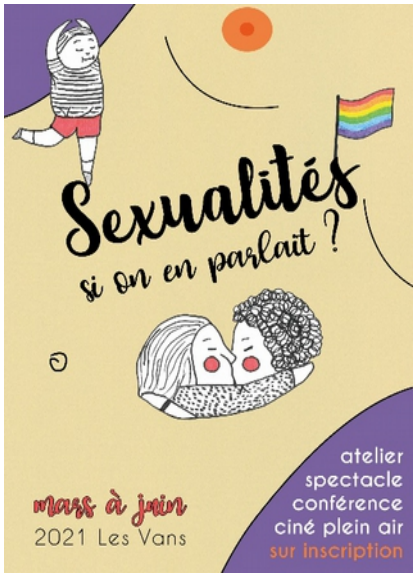

Priorité 3	**Favoriser la participation des habitant·e·s, le dialogue citoyens - élus et le développement de la citoyenneté**		
Objectif 2	**→ Permettre l'échange et le débat citoyen entre les habitant·e·s et différents intervenants autour de thèmes ou de problématiques identifiées par les habitant·e·s**		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Actions autour de thématiques citoyennes avec les familles, au niveau local et au-delà	Développement de temps spécifiques d'accueil et d'écoute des problématiques des familles du territoire	Accompagnement de collectifs sur des questions citoyennes, par exemple : aménagement d'un espace public à destination des familles, projets jeunes - élus, droits de l'enfant, ...	Familles du territoire Communes Associations (parents d'élèves, …)

Orientation 2 > Le Centre Socio-culturel prend en compte et accompagne les habitant·e·s du territoire

Le Centre Socio-culturel est un espace de projets collectifs, essentiel à l'aune d'une crise qui a montré les risques d'isolement des habitants. Pour les 4 ans qui viennent, il s'agit de décliner des actions au plus proche de leurs besoins tout en favorisant l'émancipation et l'autonomie.

Priorité 1	**Poursuivre et renforcer l'accompagnement des familles**		
Objectif 1	**→ Renforcer l'implication des parents dans les actions du Centre Socio-culturel**		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Mobiliser un groupe familles et l'accompagner dans ses envies et ses projets	Création d'une commission Famille afin de pouvoir organiser les actions collectives familles au plus près de leurs envies et de leurs besoins	Mobilisation des familles à travers les actions existantes (ateliers, sorties, CLAS, ALSH) et du développement des pause café et des actions à venir Mise en place de rencontres régulières pour définir ensemble les actions, les thèmes partagés et abordés par le centre. Accompagnement des parents dans leurs questionnements Accompagnement à l'engagement citoyen des parents : montée en compétence, autonomie, et pourquoi pas, entrée dans les instances de gouvernance du centre…	Familles du territoire Vigilance particulière aux familles peu présentes dans les actions (familles monoparentales et parents d'adolescent·e·s) Lien avec le secteur Enfants et Jeunes pour l'intégration des familles
Objectif 2	**→ Développer des actions collectives, contribuant à l'épanouissement des enfants et des parents, et des projets autour de la parentalité en lien avec les acteurs du secteur**		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Poursuite des actions collectives famille (ateliers parents /enfants, sorties) communes, temps d'échanges, ...	Mise en place d'ateliers parents-enfants, de sorties, d'actions collectives Poursuite des sorties familles et les développer avec la commission famille pour permettre des sorties hors du territoire	Mettre en place des ateliers culturels et artistiques de découverte pour donner accès aux familles du territoire à des pratiques et favoriser le lien parent - enfant (1 x par mois , « samedi créatif »)	Familles du territoire Vigilance particulière aux familles avec des problématiques de mobilité ou de fragilité économique

		Répondre aux problématiques de mobilité et d'accès aux loisirs Créer du lien entre les familles du territoire Développer des actions en fonction des besoins et des envies de la commission famille	
Développer l'accompagnement des familles dans leur projet de premier départ en vacances	Mettre en place une démarche d'accompagnement des familles dans leurs projets de vacances personnelles	Droit au répit Droit aux loisirs Accompagner les familles dans la gestion d'un budget de départ en vacances (ANCV, épargne, anticipation, coût des vacances…) Accompagner les familles dans le changement des habitudes du quotidien	Familles en précarité, isolées socialement ou en demande d'accompagnement Lien avec le CMS, les CCAS, les Restos du Cœur et le Secours Catholique
Objectif 3	→ **Accompagner les questionnements des parents en soutenant la mutation des familles** (homoparentalité, monoparentalité, grand-parentalité, …)		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Organisation d'échanges thématiques sur les questionnements des parents.	Mise en place de groupes d'échanges et de partages avec les parents en fonction des demandes des familles. Rencontres régulières des groupes pour maintenir la dynamique. Accueils d'intervenants occasionnels	Accompagner les familles dans leurs questionnements Apporter des outils à travers l'intervention de professionnels Valoriser les compétences des parents. Premières thématiques identifiées : les écrans, les addictions, l'égalité femmes / hommes, les parents d'enfants en situation de handicap, …	Familles du territoire Partenaires professionnels du territoire
Accompagnement et orientation des familles dans leurs droits départ en vacances	Écoute et orientation des familles lors des temps d'échanges ou de rencontres : ateliers collectifs, pauses café extérieures	Accès aux droits Orientation auprès des associations partenaires ou des bénévoles ressources du centre : En externe	Familles du territoire Associations / institutions partenaires Bénévoles / professionnel·le·s

		• Ass. Addiction France • L'ilot z 'enfants • Planning familial 07 • CMS • CAF • … En interne • Ateliers informatiques avec l'EPN • Avocat bénévole (droit des familles, droit des propriétés et droit des sociétés) Mesurer l'impact des Maraudes avec l'association Addiction France 1 fois par mois	ressources
Objectif 5	**→ Maintenir et renforcer l'accompagnement à la scolarité pour les enfants du primaire et pour les collégiens, en lien avec les parents et les partenaires éducatifs du territoire**		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Renforcement du lien entre le secteur famille et le CLAS	Développement de la collaboration entre les secteurs Familles, Enfants et Jeunes	Développement de temps d'échange avec les parents au moment du CLAS Mobilisation des parents du CLAS au sein de la commission famille S'appuyer sur les ressources des deux secteurs pour enrichir l'accompagnent des familles et des bénévoles	Parents du CLAS

Orientation 3 > Le Centre Socio-culturel accompagne les publics spécifiques
(isolement, vieillissement, précarités, mobilité, handicap)

Le Centre Socio-culturel est un espace de solidarité : La mobilisation des équipes (bénévoles et salarié·e·s) pendant la crise et la coordination des actions en direction des publics les plus fragiles du territoire (en lien avec les partenaires) a montré la capacité du Centre Socio-culturel à animer des réseaux de solidarité.

Priorité 1	**Rompre les isolements : moral, physique, économique, de mobilité, culturel et migratoire, …**		
Objectif 1	**→ Inciter à la mise en œuvre d'actions de solidarité locale pour rompre les isolements**		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Faire le lien avec les ateliers d'alphabétisation pour favoriser l'accueil de toutes les familles	Développer des actions famille avec les bénéficiaires de l'atelier d'alphabétisation pour faciliter leur intégration aux autres actions du Centre	Mettre en place des ateliers parents/ enfants en plusieurs langues Organiser des « repas en familles » interculturels Mobiliser des bénévoles ou familles pour la traduction	Familles fréquentant les ateliers d'alphabétisation Familles du territoire Partenariat avec les associations de la protection internationale et / ou communautaires

Priorité 2	**Accompagner les personnes et les familles face à des situations de handicap**		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Accompagner des collectifs de parents mobilisés par la question du handicap de leurs enfants	En fonction des sollicitations, soutenir les démarches citoyennes des parents d'enfant en situation de handicap	Accompagnement de collectifs de parents Soutien aux actions de solidarité entre parents (lien avec les petites annonces solidaires) Mise en place de rencontres avec des partenaires	Familles avec des enfants en situation de handicap Partenariat avec les associations du territoire et les acteurs sociaux

Priorité 3	**Accompagner l'accès aux droits et à l'information, et notamment l'accès au numérique**		
Objectifs	**→ Renforcer l'Espace Public Numérique (communication, lien avec les partenaires…)** **→ Continuer le travail partenarial avec les acteurs sociaux du territoire**		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Proposer des actions permettant de faciliter l'accès aux droits, à l'information et au numérique pour les familles	En lien avec l'EPN communiquer auprès des familles fragiles pour qu'elles se saisissent de cet outil. Développer l'accès aux service public numérique lié à la parentalité	Accès aux droits Mise en place d'informations collectives Développement de temps numériques dédiés	Familles du territoire et notamment les familles fragilisées Partenariat avec les acteurs des droits sociaux (CAF, CPAM, CMS, MSA, Maison France service…)

Orientation 4 > Le Centre Socio-culturel se questionne et renforce sa gouvernance

Le Centre Socio-culturel est un espace d'engagement. Le Projet Social 2022-2025 s'attachera à consolider la gouvernance du Centre Socio-culturel avec comme objectif un fonctionnement collaboratif et partagé. Ainsi le travail de mobilisation et d'accompagnement des bénévoles fait pleinement partie des enjeux des quatre prochaines années.

Priorité 1	**Renforcer les moyens humains bénévoles au sein du Centre Socio-culturel**		
Objectif 1	**→ Mettre en œuvre un fonctionnement collaboratif et partagé entre bénévoles et salarié·e·s**		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Développer des temps de travail associé entre bénévoles de la commission Familles et des groupes de projets et la référente Familles	Mise en place d'une collaboration et d'un travail partagé pour la mise en œuvre des actions Familles	Accompagner les parents pour une montée en compétences dans le travail collaboratif Responsabiliser les groupes projets Développer une posture d'accompagnement (faire avec …)	Familles / parents Bénévoles Travailler cette posture avec les autres secteurs du Centre Socio-culturel

Priorité 2	**Renforcer la communication interne et la cohérence entre le Projet Social et le fonctionnement associatif**		
Actions	*Description*	*Objectifs opérationnels*	*Publics / Partenaires*
Coordination interne des actions liées à la parentalité par la référente Familles	Développer des projets en transversalité sur les questions de parentalité entre les trois secteurs (Familles, Enfants et Jeunes)	Développer des projets autour de thématiques communes pouvant réunir les familles des trois secteurs	Familles des 3 secteurs du Centre Socio-culturel

4. RESSOURCES

Moyens humains

Le projet ACF repose sur l'action de coordination de la référente Familles au sein du Centre Socio-culturel. Une référente famille est en poste depuis 2014 et qui a évolué dans son temps de travail depuis janvier 2021 passant de 0,8 ETP à 1,0 ETP.

Missions prioritaires de la référente Familles

« La référente Familles transforme les demandes individuelles informelles des familles en actions collectives pour les inscrire dans la vie sociale du territoire. Elle écoute les besoins et les attentes des parents et des enfants et repère les problématiques familiales du territoire. Ces actions reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels de Revivre et les partenaires »

Outil d'« aller vers » :
« La valise » pour présenter les actions du Centre Socio-culturel et animer un temps d'échanges.

Notre vision des missions de l'animatrice Familles

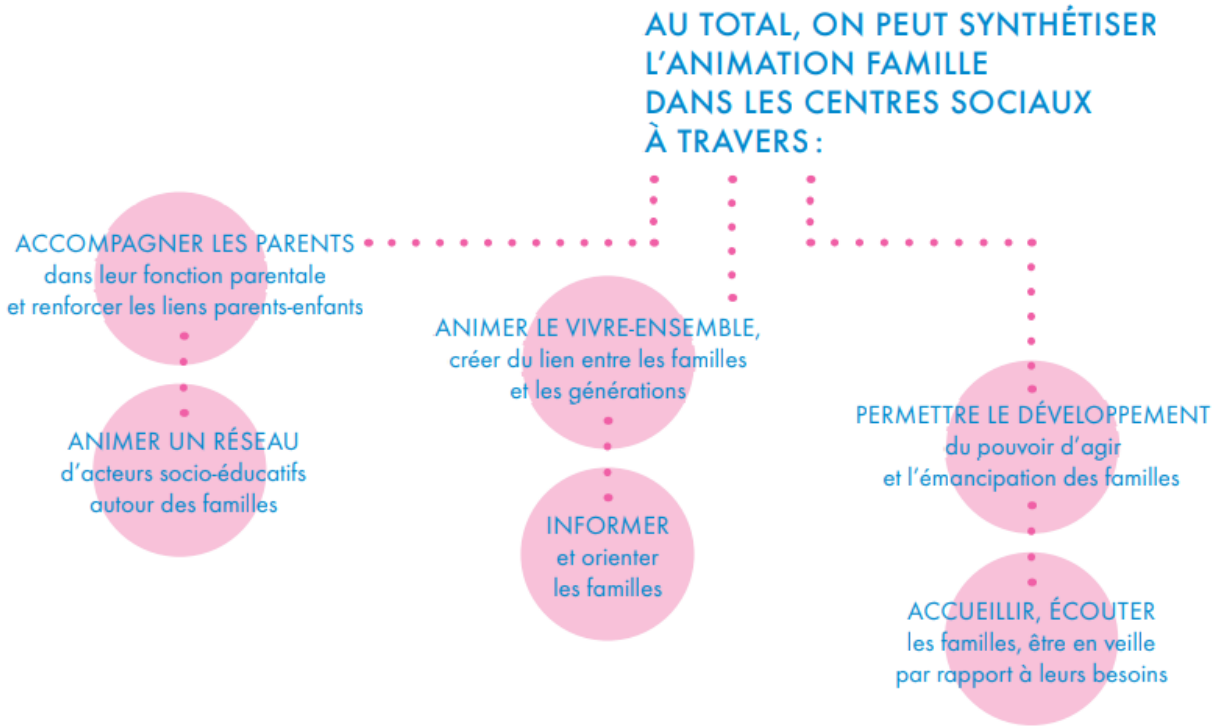

Schéma issu de la publication FCSF
« L'ANIMATION FAMILLE DANS LES CENTRES SOCIAUX / un cœur de métier », 2020.

Lien avec le secteur Enfants

La coordination du CLAS est prise en charge par la responsable du secteur Enfants. Le rôle de la référente Familles est de développer les liens avec les familles du CLAS et de participer à l'accompagnement des bénévoles (pédagogie, interrogation sur les problématiques familiales, …)

Travail associé

Chaque responsable de secteur est en travail associé avec une personne du Conseil d'administration. Ce dispositif renforce la communication et la circulation des informations entre les salarié·e·s et les administrateurs··trices.

5. PARTENARIATS

Légendes :
Partenaires de la commission parentalité :

- Partenaires de la commission Parentalité, présents et actifs lors des actions collectives
- Partenaires commission parentalité, informés et sollicités selon les projets
- Partenaires sur le dispositif CLAS / ALSH
- Participation commission Familles et projets fédéraux FACS

6. ÉVALUATION

La démarche d'évaluation du projet ACF se fera d'une manière globale avec l'évaluation du Projet Social et avec l'étape 2 du parcours MIS.

Évaluation du Projet Social et projet ACF

La démarche d'évaluation sera pilotée par un groupe d'administrateurs et la direction.
L'ensemble des champs du Projet Social et ACF seront évalués. Cependant, certains objectifs restent récents et feront l'objet d'une évaluation plus particulière. En ce qui concerne le projet Familles il s'agit des objectifs suivants :

- Le développement de l'« itinérance » des actions du Centre Socio-culturel, le rayonnement de ses actions sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité ainsi que l'intégration de nouveaux partenariats dans cette démarche de territoire.
- L'accompagnement des familles monoparentales et des parents d'adolescents.

Chaque année, lors du COPIL d'évaluation, le projet ACF fera l'objet d'un focus particulier.

Un diagnostic du territoire sera effectué au cours de l'année 2025 : il associera un travail porté par des habitant·e·s et des temps de travail avec les partenaires du territoire.

Évaluation par la MIS
Une méthodologie collective et départementale

- ✔ La constitution d'un groupe MIS dans chaque centre (groupe de travail référent de la démarche associant professionnel·le·s, bénévoles, habitant·e·s, …). Mission : Collecte et analyse des données, débats autour des résultats.

- ✔ Le groupe est animé par la référente Familles du centre.

- ✔ Une **cohorte** de 10 personnes sera constituée. Elles seront suivies pendant quatre ans, feront partie du groupe MIS, si elles le souhaitent, et participeront aux temps forts et à l'analyse collective.

- ✔ Des outils d'enquête : 1 à 2 entretiens semi-directifs par an avec les 10 enquêtés, des entretiens collectifs, l'animation du groupe MIS et l'analyse des entretiens avec le "LOTO" de la MIS, l'observation d'espaces et de temps d'activités et un rythme d'enquête précis pendant les 4 ans.

Un exemple pour illustrer la démarche ...

« Sonia » fait partie de la cohorte, nous allons réaliser avec elle :

- 1 entretien au début de l'enquête puis 1 à 2 par an. Elle remplit un « mini loto MIS » sur les 9 thématiques à chaque rencontre.
- 1 entretien collectif par an.
- 2 temps d'analyses croisées par an avec le groupe MIS.
- 2 temps de rgroupements départementaux.

La démarche engagée par REVIVRE

La démarche engagée par REVIVRE

Ainsi, sur la base des 9 thèmes identifiés dans l'étape 1 et cette méthodologie, nous allons observer et comprendre, d'une part les « résultats » des actions concrètes du Centre Socio-culturel sur les participant·e·s, à court terme, et d'autre part l'impact potentiel sur leur vie. La référente Familles du Centre Socio-culturel Revivre sera en charge de construire, de mobiliser et d'accompagner le groupe MIS.

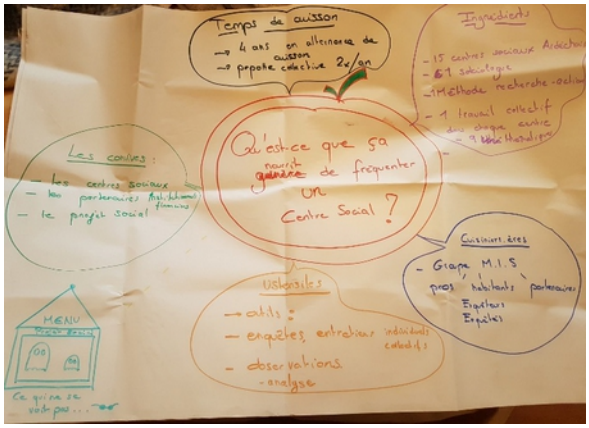

Une première étape s'est déroulée en mars 2021 avec la présentation de la méthodologie à l'ensemble de l'équipe salariée.

Lors de cette présentation, sous forme de recette de cuisine, l'équipe a partagé sur la pertinence et la déclinaison de la démarche pour le centre socio-culturel.

Voici les 9 thématiques d'impact *choisies dans le cadre de cette recherche action :*

1. *Emplois, formations, revenus*
   PIJ, Accueil de stagiaires, Points numériques, Ecrivain public, Accompagnement des salariés
2. *Accès aux loisirs*
   Accompagnement vers le droit commun, Centre socio-culturel, ASLH, ACF, jardin partagé, sorties, vacances familles
3. *Conscientisation, engagement, militantisme, dimension politique*
   Implication dans le Conseil d'administration, notamment les jeunes ; mobilisation de bénévoles au Centre Socio-culturel
4. *Accès aux soins et prévention santé*
   Ateliers cuisine, santé, bien-être, Pedibus
5. *Égalité femme-homme (dans l'espace privé, la vie sociale, l'espace public)*
   Expositions, Ateliers cuisine, au sein des activités enfants, discussions informelles
6. *Éducation, parentalité*
   Café des parents, CLAS, Théâtre forum, Goûter, Éveil sensoriel. Ateliers parents enfants
7. *Plus / mieux s'exprimer : dans la sphère privée (couple, enfants…) et dans la sphère publique, confiance en soi, sentiment de sécurité*
   FLE, Commissions, Animation des réunions, Co-construction des projets
8. *Mixité, cultiver et apprécier la différence*
   Accueil inconditionnel, Goûter philo, théâtre
9. *Pratiques **«** durables **»**, sensibilisation aux enjeux écologiques, propreté*
   Action collective « déchets », Jardin partagé
   Pratiques du Centre socio-culturel, pedibus, Ateliers Natura 2000

Dans le cadre du projet ACF, nous avons identifié plus particulièrement les thématiques suivantes. Celles-ci font écho à notre projet de manière plus spécifique. Nous y porterons une attention particulière :

- *Égalité femme-homme*
- *Éducation, parentalité*
- *Plus / mieux s'exprimer : dans la sphère privée (couple, enfants…) et dans la sphère publique, confiance en soi, sentiment de sécurité,*
- *Mixité, cultiver et apprécier la différence*

En septembre, lors de la prochaine réunion de travail associée (bénévoles / salarié·e·s) la MIS sera présentée à l'ensemble des membres du Conseil d'administration et des nouveaux salarié·e·s.

« Dessine-moi la famille »

7. ANNEXE

Extrait dépouillement résultats La Roue des Projets : thématique famille

Points positifs	Points négatifs	Public
Parlons Famille	Prévention sur les addictions	Parents
	Pas de café des familles	Parents
	Rencontres avec des éleveurs, agriculteurs	Parents
	Projet intergénérationnel	Adulte Médiathèque
Petite ville donc on peut se retrouver facilement avec ses proches		Enfant Médiathèque
	Manque espace de jeux	Enfant ALSH
	Pas d'école buissonnière	Enfant ALSH
Rapprochement familial aidé par le CMS	ASE pas ok avec ce système de destruction des familles	Adultes Maraudes

ANNEXE

LA ROUE DES PROJETS : DÉPOUILLEMENT DÉTAILLÉ

ÉCHANGE
LOISIRS
SANTÉ
CULTURE
MOBILITÉ
NATURE ET ENVIRONNEMENT
FAMILLE
VIE LOCALE

Points positifs	Points négatifs	Public
Connaissance des voisins	Manque de fêtes municipales pour se retrouver	Adulte Pause Café
	Ne sait pas où et comment se renseigner sur les événements	Adulte Pause Café
	Brocante au profit de causes communes	Adulte Pause Café
Dynamisme des associations	Échanges avec les élu·e·s	Adulte Pause Café
Lieux échange parents / enfants Activités nombreuses		Parents Atelier créatif
	Échange de matériel avec magasins et gens	Animateur ALSH
	SEL existant ? Manque de communication sur ce système	Adulte Pause Café
	Manque un lieu pour rencontrer des gens avec sa famille	Enfant ALSH
Parc, ALSH, école	Un jardin pour tous	Enfant ALSH
	Peu d'endroits pour se faire des copains	Enfant ALSH
Solidarité	Échange, troc peu nombreux	Adultes Maraudes
J'aime faire du rugby		Jeune Mission locale
Drague	Échec	Jeune Mission locale
Je peux faire du rugby	Pas de skate park	Jeune Mission locale

Proximité, convivialité, jovialité	Trop ou pas assez d'activités, de festivités, d'animations (été vs hiver)	Jeune Mission locale
	Peu d'offres d'emploi Agence interim basée sur Aubenas	Jeune Mission locale
	À quand de l'athlétisme ? Skate park ?	Jeune Mission locale
Criée publique	Ateliers écriture pour lecture publique	Adulte Pause Café
	Ennui Trop de tourisme	Adulte Pause Café
Galerie d'art marché nocturne		Adulte Pause Café
	Parc jeux pour les enfants en mauvais état Peu de jeux pour les enfants Skate park	Enfant Médiathèque
	Manque de jeux pour enfants, magasins	Enfant ALSH
Le marché permet les rencontres	Compliqué de monter une association	Adultes Maraudes
Choix car nombreuse associations actives, culturelles et sportives		Bénévoles CLAS
	Activité foot en salle aux Vans	Enfant CLAS
On se crée nos propres loisirs : vélo, parcours, marche		Jeune Mission locale
	Espace de jeux communaux, parc pas adapté pour les jeunes	Jeunes secteur Jeunes CSC
	City stade délabré	Jeunes secteur Jeunes CSC
	Pas de terrain cross sur les Vans	Jeunes secteur Jeunes CSC
Centre de loisirs, gymnase, stade, tennis, ... petite ville mais beaucoup de moyens de se divertir		Enfants Médiathèque
Élan musical	Collaboration art plastique, projet commun	Adulte Médiathèque
	Pas trop de loisirs, grand parc avec animaux et jeux	Enfant ALSH
Cinéma et ALSH	Lieu avec des animaux	Enfant ALSH
Existence d'un lieu de jardins partagés à développer !	Manque de composteurs de « quartiers » au sein des gros bourgs de la Communauté de Communes Créer un lien entre l'hôpital de Chambonas et les jeunes sur l'activité jardin	Adultes Pause Café
Environnement au cœur du projet d'animation du secteur Enfants		Adulte à l'AG
On peut voir des insectes		Enfant CLAS
Nature dans la ville, sort de la ville tout de suite la nature	Coupe les platanes	Enfant Médiathèque
Beaucoup de choses dans la nature, promenade	Déchets, pollution au bord de la route	Enfant ALSH

	Hôpital loin accès compliqué si pas de voiture	Jeune Mission locale
	Cercle de parole, communication bienveillante	
	Absence de CMP / soin psychiatrique / soin addiction	Adulte Pause Café
Trouve facilement un médecin mais distance		Jeunes Mission locale
On utilise des masques, ça protège		Enfant ALSH
	Manque de spécialiste	Adulte Pause Café
	Présence d'un dispensaire, antenne locale urgence	Élu CCAS
	Manque de spécialistes, rendez-vous trop long	Élu CCAS
Environnement bon pour la santé, moins de pollution, solidarité présente bon pour la santé mentale	Manque de spécialistes Pas de lisibilité Top loin	Réunion partenaires sociaux
	Généraliste , peu d'accompagnement des personnes âgées,	Adultes Médiathèque
Peu de pollution		Enfant Médiathèque
Simple d'avoir un médecin et un dentiste	Hôpital loin	Enfant ALSH
	Médecin loin	
Co-voiturage sur Facebook marche bien et Blabla car Alès-Aubenas plusieurs lignes, fonctionnent bien	Peu de bus, horaires pas respectés	Jeune Mission locale
Le Stop fonctionne bien mais c'est embêtant		Jeune Mission locale
Ligne 13 Les Vans - Aubenas pas assez qui vont jusqu'à Saint-Paul et Banne		Jeune Mission locale
	Navette matin midi et soir depuis et vers les petits villages sur la Communauté de Communes Descendre des villages à vélo et remonter en minibus et les vélos en remorque	Adulte Pause Café
Facile avec une voiture Marcher ça fait de l'exercice		Enfant ALSH
	Difficile d'aller voir les copains seul	Jeunes secteur Jeunes CSC
Voie verte pour faie du vélo		Adulte Pause Café
Réseau routier bien entretenu, réseau des transports scolaires		Élu CCAS
Ambulance remboursée pour les trajets médicaux		
Réseau bus	Groupe de co-voiturage, Facebook groupe sud-ardèche	Réunion partenaires sociaux

Bus pour aller à Alès, Aubenas Beaucoup de cycliste et de piétons		Enfant Médiathèque
	Faudrait un remonte vélo	Adulte Médiathèque
Échanges chaleureux, effet village tout le monde se connait		Jeune Mission locale
	Peu d'échanges, difficile au niveau des mentalités	Jeune Mission locale
Une bibliothèque très active	Pas assez de spectacles	Adulte Pause Café
	Cercle de présentation ou chacun présente son livre	
	Pas assez de concerts peu d'associations culture musicale	Animateur ALSH
	Loin des événements, manifestations festives, culturelles	Jeunes secteur jeunes CSC
Grande richesse	Communication des infos où trouver l'info, livret infos	Élu CCAS
Nombre de structures, est-ce suffisant ?		Élu CCAS
	Beaucoup d'événements en été et moins en hiver	Élu CCAS
	Accessibilité au niveau des tarifs et des lieux	Réunion partenaires sociaux
Cinéma médiathèque, festival, beaucoup d'associations locales en force de proposition		Réunion partenaires sociaux
Médiathèque, cinéma, théâtre		Adultes Médiathèque
Dynamique, beaucoup de choses, festival, investissement associatif important		Adultes Médiathèque
Culture, cinéma bonne programmation		Enfant Médiathèque
Médiathèque, cinéma, théâtre		Adultes Médiathèque
Dynamique, beaucoup de choses, festival, investissement associatif important		Adultes Médiathèque
Culture, cinéma bonne programmation		Enfant Médiathèque
Cinéma, beaucoup d'associations, riche et diversité		Adultes Médiathèque
Club lecture , concerts		Adultes Médiathèque
	Pont régional manque , peu art contemporain	Adultes Médiathèque
Médiathèque, salon du dessin, expo Noir Cambouis,		Adultes Médiathèque
Beaucoup d'animations été		ALSH
Parlons famille	Prévention sur les addictions	Parents
	Pas de café des familles	
	Rencontres avec des éleveurs, agriculteurs	
	Projet intergénérationnel	Adulte Médiathèque
Petite ville donc on peut se		Enfant Médiathèque

retrouver facilement avec ses proches		
	Manque espace de jeux	Enfant ALSH
	Pas d'école buissonnière	Enfant ALSH
Rapprochement familial aidé par le CMS	ASE pas ok avec ce système de destruction des familles	Adultes Maraudes